



Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce rapport de gestion et d'analyse (« rapport de gestion ») de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko ltée (« Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Conseil international des normes comptables (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit et des risques rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 23 février 2023, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, suivant la recommandation du comité d'audit et des risques. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Contexte international	2
Faits saillants – 2022	3
Fait saillant – Postérieur au 31 décembre 2022	3
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	4
Placements en actions	16
Activités en matière de développement durable	19
Dividendes	19
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	20
Marché de l'or et des devises	20
Principales informations financières	22
Survol des résultats financiers	23
Liquidités et sources de financement en capital	26
Flux de trésorerie	27
Prévisions pour 2023 et perspectives sur 5 ans	28
Information trimestrielle	29
Résultats du quatrième trimestre	30
Information sectorielle	33
Transactions entre parties liées	34
Obligations et engagements contractuels	35
Arrangements hors bilan	37
Information sur les actions en circulation	37
Événement postérieur au 31 décembre 2022	37
Risques et incertitudes	37
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	37
Base d'établissement des états financiers consolidés	38
Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées	39
Estimations et jugements comptables critiques	42
Instruments financiers	42
Renseignements techniques	43
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	43
Énoncés prospectifs	44
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	45
Informations sur la Société	46

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Itée se consacre à des activités d'investissement en procédant à l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres produits de base qui correspondent aux objectifs d'Osisko en matière de risque/rendement. Osisko est une société ouverte dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »). Elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* et est domiciliée au Québec, Canada. L'adresse de son siège social est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'ententes d'écoulement, d'options sur des financements de redevances et de flux de métaux et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevances ou ententes de flux de métaux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic, située au Canada.

Au 31 décembre 2022 et en date du présent rapport de gestion, Osisko détenait une participation de 44,1 % dans Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »), une société d'exploration, d'évaluation et de développement de projets miniers lancée en 2020 dans le cadre d'une transaction par prise de contrôle inversée dans le cadre de laquelle Osisko a transféré ses actifs miniers et ses activités minières à Osisko Développement.

Le 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'Osisko avec Osisko Développement et en raison d'autres faits et circonstances, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement, la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'Osisko était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de mise en équivalence. Par conséquent, Osisko a déconsolidé Osisko Développement le 30 septembre 2022 et a commencé à comptabiliser son investissement dans Osisko Développement selon la méthode de la mise en équivalence. **Se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées du présent rapport de gestion* pour de plus amples détails.**

Dans ce rapport de gestion, Osisko réfère à Redevances Aurifères Osisko Itée et ses filiales, excluant Osisko Développement et ses filiales. Osisko Développement réfère à Osisko Développement Corp. et ses filiales.

Modèle d'affaires et stratégie

Osisko se consacre principalement à investir dans des actifs de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée liés aux métaux précieux, situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières établies, ces actifs offrant le meilleur profil de risque/rendement. La Société examine et investit également dans des opportunités liées à d'autres produits de base et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Contexte international

Les conflits internationaux, les tensions géopolitiques et les contextes de forte inflation ont historiquement entraîné de l'incertitude ou de la volatilité sur les marchés mondiaux à l'égard des matières premières, des marchés financiers et des chaînes d'approvisionnement, et cela pourrait se reproduire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des sanctions à l'encontre de la Russie par la communauté internationale et pourrait donner lieu à des sanctions supplémentaires ou à la mise en place d'autres mesures internationales. Si tel est le cas, cela pourrait déstabiliser les prix des produits de base, les chaînes d'approvisionnement et les économies mondiales en général, et accroître les pressions inflationnistes. La volatilité des prix des produits de base, les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, des taux d'intérêt plus élevés et les pressions inflationnistes persistantes peuvent avoir un effet négatif direct ou indirect sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec précision l'étendue et la durée du conflit entre la Russie et l'Ukraine et des mesures internationales qui y sont liées. Les effets de ce conflit pourraient amplifier les répercussions des autres risques indiqués dans ce rapport de gestion ou dans la notice annuelle, y compris ceux liés à la volatilité des prix des matières premières, aux conditions financières mondiales et aux pressions inflationnistes.

Faits saillants – 2022

- **Déconsolidation d'Osisko Développement en date du 30 septembre 2022 et présentation de ses résultats dans les activités abandonnées aux états consolidés des résultats et aux états consolidés des flux de trésorerie;**
- 89 367 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées (comparativement à 80 000 OEO en 2021)²;
- Produits records provenant des redevances et des flux de 217,8 millions de dollars (199,6 millions de dollars en 2021; 224,9 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement);
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation poursuivies de 175,1 millions de dollars (153,2 millions de dollars en 2021);
- Bénéfice net des activités poursuivies de 85,3 millions de dollars ou 0,47 \$ par action de base (76,6 millions de dollars ou 0,46 \$ par action de base en 2021);
- Bénéfice ajusté³ de 111,3 millions de dollars ou 0,62 \$ par action de base (94,4 millions de dollars ou 0,56 \$ par action de base en 2021);
- Offre publique par voie de prise ferme de 18 600 000 actions ordinaires au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire pour un produit brut global de 250,2 millions de dollars US;
- Publication du recueil d'actifs inaugural et de la deuxième édition du rapport lié aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), intitulé *Une croissance responsable*;
- Osisko Bermuda Limited (« Osisko Bermuda »), une filiale à part entière d'Osisko, a conclu une entente exécutoire avec Metals Acquisition Corp. (« MAC ») en lien avec un flux argentifère de 75,0 millions de dollars US (le « flux argentifère CSA ») visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie (« CSA »). Osisko Bermuda a également conclu un accord de financement de réserve en lien avec un flux cuprifère d'un montant maximum de 75 millions de dollars US;
- Osisko Bermuda a signé une entente avec Tintic, une filiale d'Osisko Développement, portant sur un flux de métaux (le « flux Tintic ») couvrant la propriété Trixie, ainsi que des claims miniers d'une superficie de plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah (incluant la propriété Trixie, la « propriété Tintic »);
- Acquisition d'une redevance de 1,0 % NSR couvrant la minéralisation actuellement identifiée et des zones d'exploration potentielles composant le projet cuprifère Marimaca situé à Antofagasta, au Chili, pour une contrepartie totale de 15,5 millions de dollars US (20,3 millions de dollars);
- Acquisition d'une redevance de 0,6 % NSR pour la somme de 50,0 millions de dollars US (67,2 millions de dollars) couvrant la totalité de la propriété Cascabel de 4 979 hectares, incluant le projet Alpala, située dans le nord-est de l'Équateur et exploitée par SolGold plc (« SolGold »).
- Prise d'une participation de 20 % dans le projet de carbone bleu de la baie de Magdalena de Carbon Streaming Corporation, qui devrait figurer parmi les plus grands projets de conservation de carbone bleu au monde. Osisko a contribué un financement de 1,2 million de dollars US en vue du développement du projet et recevra un flux d'environ 40 000 crédits de carbone annuellement ou 4 % de la production annuelle;
- Augmentation de la marge supplémentaire liée à la facilité de crédit renouvelable de 100,0 millions de dollars à 200,0 millions de dollars, et report de la date d'échéance au 29 septembre 2026;
- Remboursement des débetures convertibles de 300 millions de dollars qui sont arrivées à échéance, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et un montant équivalent prélevé de la facilité de crédit;
- Rachat de 1,7 million d'actions ordinaires pour la somme de 22,1 millions de dollars dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (prix d'achat moyen de 13,06 \$);
- Nominations de Mme Edie Hofmeister et de M. Rob Krcmarov au conseil d'administration;
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,22 \$ par action ordinaire en 2022 comparativement à 0,21 \$ par action ordinaire en 2021.

Fait saillant – Postérieur au 31 décembre 2022

- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent gagné en vertu d'ententes de redevances et de flux est converti en OEO en multipliant les onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Osisko s'était engagée à réinvestir le produit net issu du flux diamantifère Renard via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'au 30 avril 2022. Les remboursements en vertu du flux ont repris le 1^{er} mai 2022. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

3 « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
<u>Or</u>				
Canadian Malartic, redevance	8 464	8 849	32 776	35 610
Eagle Gold, redevance	1 787	2 432	7 329	8 506
Éléonore, redevance	1 460	1 420	4 661	5 632
Seabee, redevance	1 031	771	4 398	3 452
Island Gold, redevance	671	471	2 487	2 189
Ermitaño, redevance	471	-	1 903	-
Lamaque, redevance	417	285	1 677	1 264
Pan, redevance	406	539	1 657	1 832
San Antonio, flux	1 182	-	1 451	-
Bald Mountain, redevance	332	88	922	511
Matilda, flux ⁽ⁱ⁾	-	104	383	685
Autres	654	231	1 985	1 009
	16 875	15 190	61 629	60 690
<u>Argent</u>				
Mantos Blancos, flux	2 830	2 079	10 344	9 141
Sasa, flux	1 005	1 043	3 936	4 441
Gibraltar, flux	676	828	2 205	2 676
Canadian Malartic, redevance	67	90	294	400
Autres	57	63	246	492
	4 635	4 103	17 025	17 150
<u>Diamants</u>				
Renard, flux ⁽ⁱⁱ⁾	3 403	3 042	12 634	9 210
Autres	17	26	126	107
	3 420	3 068	12 760	9 317
<u>Autres métaux</u>				
Redevance Kwale et autres	93	511	978	2 053
Total des OEO	25 023	22 872	92 392	89 210
Total des OEO, excluant les OEO gagnées en vertu du flux Renard jusqu'au 30 avril 2022⁽ⁱⁱ⁾	25 023	19 830	89 367	80 000

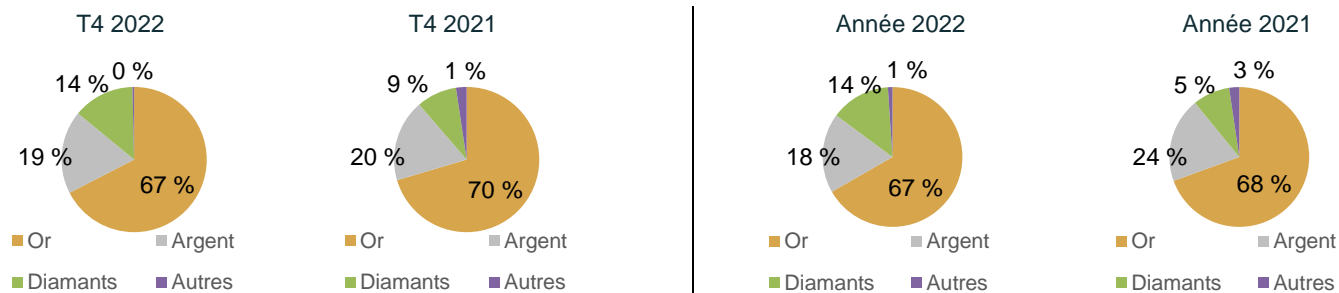
- (i) En juillet 2022, Wiluna Mining Corporation Limited a annoncé la nomination d'administrateurs judiciaires en Australie. Les livraisons en vertu de l'entente de flux ont été suspendues par les administrateurs judiciaires en juillet 2022.
- (ii) Jusqu'au 30 avril 2022, les OEO gagnées du flux diamantifère Renard sont soustraites du calcul des OEO totales attribuables à Osisko puisque les flux de trésorerie issus du flux diamantifère Renard ont été réinvestis via le prêt relais contracté par l'opérateur de la mine jusqu'à cette date.

Le tableau suivant compare les résultats réels avec les prévisions publiées au premier trimestre de 2022 :

	Résultats réels		Prévisions		
	OEO	Marge monétaire (%)	Bas (OEO)	Haut (OEO)	Marge monétaire (%)
Redevances	60 761	99,3 %	60 300	63 600	99,6 %
Ententes de flux	28 606	79,6 %	29 700	31 400	79,6 %
	89 367	92,6 %	90 000	95 000	92,5 %

Les OEO gagnées ont grimpé d'une année à l'autre de 12 % en 2022, mais étaient légèrement inférieures au bas de la fourchette prévue de 90 000 onces. Ceci est en partie attribuable au fait que la mine Eagle travaille toujours à l'atteinte d'une production stable et régulière et que la mine Mantos accuse un retard dans la montée en puissance de l'expansion de l'usine. Le ratio des prix or-argent plus élevé, surtout aux deuxième et troisième trimestres, a aussi contribué à réduire les OEO gagnées d'environ 1 550 onces en 2022 par rapport aux attentes.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Or ⁽ⁱ⁾	1 727 \$	1 796 \$	1 800 \$	1 799 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	21 \$	23 \$	22 \$	25 \$
Taux de change (\$ US/\$ CA) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3578	1,2603	1,3013	1,2535

- (i) Prix « pm » en dollars US selon le London Bullion Market Association.
- (ii) Prix en dollars US selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 31 décembre 2022, Osisko détenait un portefeuille de 169 redevances, 12 flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances. Au moment présent, la Société a 20 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Ententes de flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	13	7	-	20
Développement (construction)	14	5	2	21
Exploration et évaluation	142	-	1	143
	169	12	3	184

Actifs en production

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Amérique du Nord				
Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3 - 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Eagle Gold	Victoria Gold Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Éléonore	Newmont Corporation	Redevance de 2,2 - 3,5 % NSR	Au	Canada
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 75 %	Ag	Canada
Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 - 3 % NSR	Au	Canada
Pan	Calibre Mining Corp.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge/ Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR ⁽ⁱ⁾	Au	É.-U.
Parral ⁽ⁱⁱ⁾	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Renard ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Stornoway Diamonds (Canada) Inc.	Flux de 9,6 %	Diamants	Canada
Tintic	Osisko Développement	Flux de 2,5 %	Au, Ag	É.-U.
En dehors de l'Amérique du Nord				
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine
Kwale	Base Resources Limited	1,5 % GRR ^(iv)	Rutile, ilménite, zircon	Kenya
Matilda ^(v)	Wiluna Mining Corporation	Flux de 1,65 %	Au	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Brauna	Lipari Mineração Ltda	1 % GRR	Diamants	Brésil

Actifs principaux en développement et en exploration et évaluation^(vi)

Actif	Exploitant	Intérêts	Produits	Juridiction
Akasaba West	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au	Canada
Altar	Aldebaran et Sibanye-Stillwater	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Arctic	South 32 / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
Amulsar ^(vi)	Lydian Canada Ventures Corporation	Flux de 4,22 % Au / 62,5 % Ag	Au, Ag	Arménie
Amulsar	Lydian Canada Ventures Corporation	Entente d'écoulement de 81,9 %	Au	Arménie
Back Forty	Gold Resources Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Canadian Malartic souterrain	Mines Agnico Eagle Limitée Yamana Gold Inc.	Redevance de 3 - 5 % NSR	Au	Canada
Cariboo	Osisko Développement	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	SolGold plc	Redevance de 0,6 % NSR	Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Cerro del Gallo	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au, Ag, Cu	Mexique
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR	Ag, Cu	É.-U.
Copperwood/White Pine	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 3/26 ^e NSR	Ag	É.-U.
Corvette	Patriot Battery Metals Inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
Dolphin Tungsten	King Island Scheelite Limited	1,5 % GRR	Tungstène (W)	Australie
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa	South 32 Limited	Redevance de 1 % NSR	Zn, Mn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco Itée	Flux de 90 % - 100 %	Ag	Canada
Magino	Argonaut Gold Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
Marimaca	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Ollachea	Kuri Kullu / Minera IRL	Redevance de 1 % NSR	Au	Pérou
San Antonio	Osisko Développement	Flux de 15 %	Au, Ag	Mexique
Spring Valley ^(vii)	Waterton Global Resource Management	Redevance de 2,5 - 3 % NSR	Au	É.-U.
Tocantinzinho ^(viii)	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Shanta Gold Limited	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Wharekirauponga (WKP)	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au	Nouvelle-Zélande
White Pine	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR	Ag, Cu	É.-U.
Windfall	Minière Osisko inc.	Redevance de 2,0 - 3,0 % NSR	Au	Canada

(i) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).

(ii) À compter du 29 avril 2021, l'entente d'écoulement Parral a été convertie en un flux aurifère et argentifère de 2,4 %.

(iii) Osisko est devenu actionnaire à 35,1 % de l'entité privée détentrice de la mine de diamants Renard le 1^{er} novembre 2019.

(iv) Redevance sur le revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR »).

(v) En juillet 2022, Wiluna Mining Corporation Limited a annoncé la nomination d'administrateurs judiciaires en Australie. Les livraisons en vertu de l'entente de flux ont été suspendues par les administrateurs judiciaires en juillet 2022.

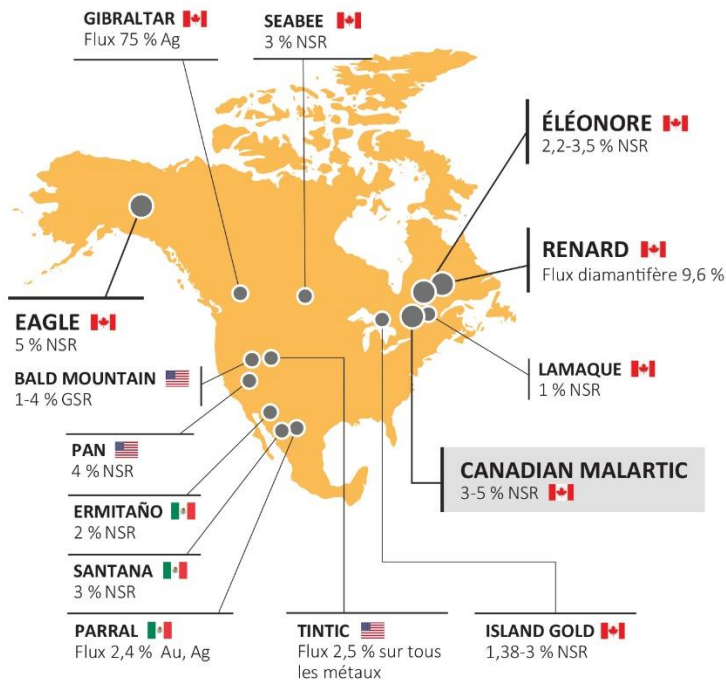
(vi) Au 31 décembre 2019, Lydian International Limited, le propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue et Osisko est devenu un actionnaire de Lydian Canada Ventures Corporation, l'entité privée maintenant détentrice du projet Amulsar en Arménie.

(vii) La redevance de 3 % NSR s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1 % s'applique en périphérie de la propriété.

(viii) Au cours du troisième trimestre de 2022, l'exploitant a exercé son option de rachat partiel réduisant ainsi la redevance de 1 % à 0,75 %.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



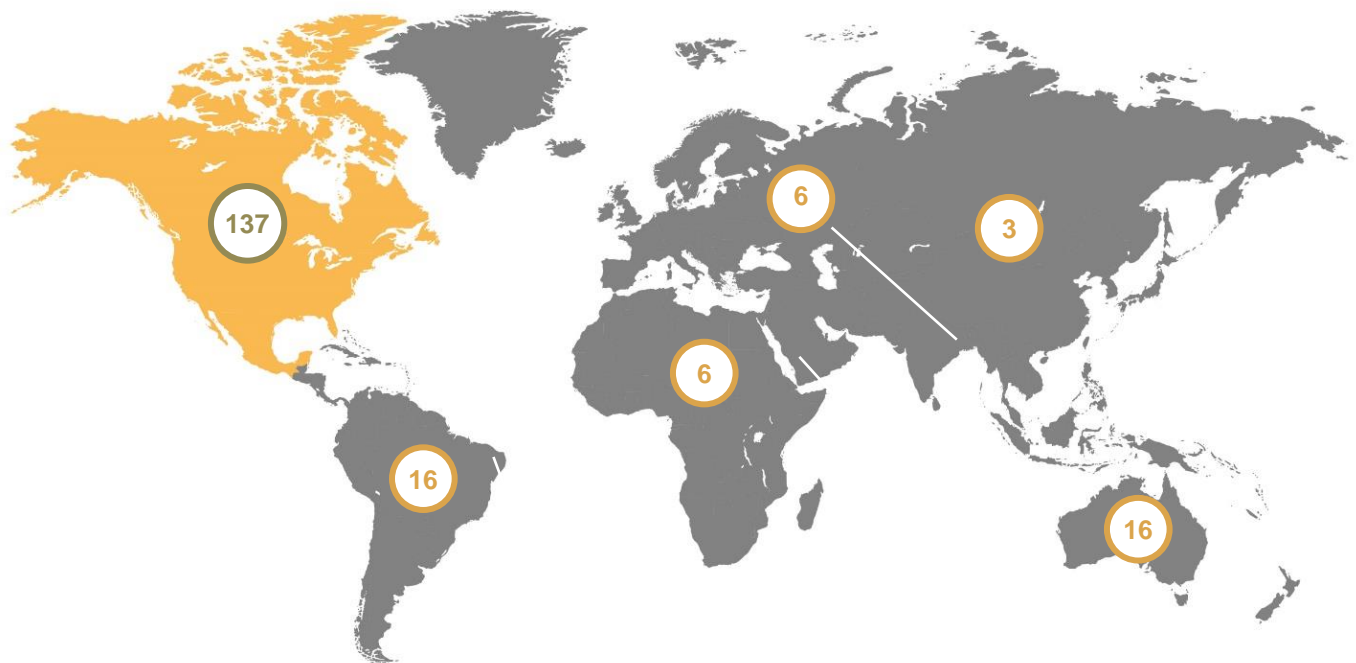
AMÉRIQUE DU SUD



AUTRES

- SASA (Norvège) Flux 100 % Ag
- KWALE (Zambie) 1,5 % GRR
- MATILDA (Australie) Flux 1,65 % Au

Distribution géographique des actifs



Transactions visant des redevances, des flux et d'autres intérêts

Flux argentifère potentiel – Mine CSA

En mars 2022, Osisko Bermuda a conclu une entente avec Metals Acquisition Corp. (« MAC ») en lien avec un flux argentifère de 90,0 millions de dollars US (le « flux argentifère CSA ») visant à faciliter l'acquisition par MAC de la mine en production CSA en Nouvelle-Galles du Sud, Australie (« CSA »). MAC a annoncé en mars 2022 la signature d'une entente visant à acquérir, d'une filiale de Glencore plc, 100 % des actions du propriétaire de CSA (la « transaction d'acquisition de CSA »).

En décembre 2022, Osisko Bermuda a conclu une entente exécutoire révisée. En vertu de l'entente de flux argentifère CSA révisée, le paiement initial en espèces payable par Osisko Bermuda à MAC a été réduit de 90,0 millions de dollars US à 75,0 millions de dollars US (le « dépôt lié au flux argentifère »). Si le cours de l'argent atteint une moyenne d'au moins 25,50 \$ US par once au cours des dix jours ouvrables précédant immédiatement la clôture de la transaction, le dépôt lié au flux argentifère sera augmenté de 15,0 millions de dollars US pour atteindre un total de 90,0 millions de dollars US.

L'acompte argentifère serait payable en totalité à la clôture du flux argentifère, les produits étant destinés à financer en partie le coût d'acquisition payable par MAC pour la transaction d'acquisition de CSA. Osisko Bermuda serait en droit de recevoir 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine. Osisko Bermuda effectuerait des paiements en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours de l'argent au moment de la livraison. MAC et certaines de ses filiales, incluant la filiale responsable de l'exploitation, fourniraient à Osisko Bermuda des cautionnements d'entreprise et autres garanties couvrant leurs actifs, dans le cadre de ses obligations en vertu du flux argentifère CSA.

MAC accorderait à Osisko Bermuda un droit de premier refus en lien avec la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou droit similaire lié aux matières minées ou extraites autrement d'une des propriétés détenues ou acquises par MAC ou une société affiliée, entre la date de clôture et la dernière des dates à survenir entre le septième anniversaire de la date de clôture et la date à laquelle Osisko Bermuda ou toute société affiliée cesse de détenir ou de contrôler plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de MAC.

La clôture du flux argentifère est prévue au premier semestre de 2023 et est assujettie à certaines conditions préalables incluant, entre autres, la clôture de la transaction d'acquisition de CSA. La clôture de la transaction d'acquisition de CSA est assujettie, entre autres choses, à la clôture des financements de MAC en vue de l'acquisition de CSA, à ce que les actionnaires de MAC approuvent la transaction d'acquisition de CSA et à certaines approbations réglementaires. Osisko Bermuda a également convenu de souscrire à une participation en actions de MAC de 15,0 millions de dollars US de façon concomitante à la clôture du flux argentifère CSA.

Flux cuprifère de réserve potentiel – Mine CSA

Osisko Bermuda a conclu un accord de financement de réserve potentiel avec MAC en vertu duquel Osisko Bermuda pourra verser un dépôt initial d'un montant maximum de 75 millions de dollars US en lien avec un flux cuprifère sur la mine CSA (le « dépôt disponible lié au flux cuprifère »), que MAC pourra prélever en tout ou en partie afin de financer tout manque à gagner dans le financement par capitaux propres nécessaire à la réalisation de l'acquisition de la mine. Si le dépôt est utilisé en totalité, Osisko Bermuda aura le droit de recevoir 3,0 % du cuivre payable jusqu'au 5e anniversaire de la date de clôture (le « premier seuil du flux »), puis 4,875 % du cuivre payable jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées (le « deuxième seuil du flux »), et par la suite, 2,25 % sur la durée de vie résiduelle de la mine. Parallèlement au flux cuprifère de réserve CSA potentiel, Osisko Bermuda a convenu de souscrire jusqu'à 25,0 millions de dollars US en actions de MAC dans le cadre de son financement par capitaux propres concomitant (la « souscription d'actions liée au flux cuprifère »). Le montant final de la souscription d'actions liée au flux cuprifère sera proportionnel au pourcentage du dépôt disponible lié au flux cuprifère utilisé par MAC.

Flux de métaux – Propriété Tintic

En septembre 2022, Osisko Bermuda a signé une entente définitive avec Tintic Consolidated Metals LLC, une filiale d'Osisko Développement, portant sur un flux de métaux (le « flux Tintic ») couvrant la mine Trixie en production, ainsi que des claims miniers d'une superficie de plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédées par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah.

Osisko Bermuda a effectué un paiement initial en espèces de 20 millions de dollars US (27,1 millions de dollars), qui sera utilisé par Osisko Développement pour financer le développement de la propriété Tintic. Osisko Bermuda achètera 2,5 % de tous les métaux produits de la propriété Tintic jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées. Par la suite, Osisko Bermuda achètera 2,0 % de tous les métaux produits de la propriété Tintic pour le reste de la durée de vie de la mine. Osisko Bermuda effectuera des paiements continus pour les métaux affinés livrés dans le cadre du flux Tintic, ces paiements s'élevant à 25 % du cours au comptant des métaux le jour précédant la date de livraison. Osisko

Développement, Tintic Consolidated Metals LLC et certaines autres filiales ont fourni à Osisko Bermuda des garanties d'entreprises et d'autres titres sur leurs actifs en lien avec la propriété Tintic. La date d'entrée en vigueur économique de la transaction était le 29 mai 2022, et Osisko Bermuda a reçu sa première livraison d'or durant le troisième trimestre de 2022.

Redevance NSR cuprifère – Projet cuprifère Marimaca

En septembre 2022, Osisko a acquis une redevance de 1,0 % NSR pour une contrepartie totale de 15,5 millions de dollars US (20,3 millions de dollars) couvrant la minéralisation actuellement identifiée et des zones d'exploration potentielles composant le projet cuprifère Marimaca situé à Antofagasta, au Chili, détenue et exploitée par Marimaca Copper Corp. Dans le cadre de la transaction, Osisko s'est vu accorder certains droits incluant un droit de premier refus en lien avec toute redevance, tout flux de métaux ou tout droit similaire lié au financement du projet Marimaca.

Redevance NSR cuprifère-aurifère – Projet cuprifère-aurifère Cascabel

En novembre 2022, Osisko a acquis une redevance de 0,6 % NSR pour la somme de 50 millions de dollars US (67,2 millions de dollars) couvrant la totalité de la propriété Cascabel, incluant le projet Alpala, d'une superficie de 4 979 hectares dans le nord-est de l'Équateur et exploitée par SolGold. Le gîte Alpala est le principal centre d'intérêt sur la concession Cascabel, située dans la partie nord de la très prolifique ceinture de cuivre andine. La base du projet est située à 800 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans le nord de l'Équateur, à environ trois heures de route au nord de Quito en empruntant une route goudronnée, et à proximité de ressources en eau, d'un approvisionnement en hydroélectricité et de ports sur l'océan Pacifique. La propriété Cascabel se trouve en bordure de ceintures métallogéniques éocènes et miocènes qui sont reconnues pour la présence en leur sein de certains des plus grands gisements de cuivre et d'or porphyriques au monde. Une étude de pré faisabilité fait état d'un débit de traitement de 25 millions de tonnes par année, alimenté par une exploitation minière par blocs foudroyés. En raison de la méthode d'abattage très efficace, du transport du minerai en surface par convoyeurs et de l'accès à l'hydroélectricité, la mine Alpala pourrait potentiellement avoir une empreinte carbone très faible. Débutant en 2030 jusqu'à la fin de 2039, Osisko recevra des paiements annuels d'au moins 4,0 millions de dollars US en vertu de la redevance. SolGold aura le droit de racheter un tiers du pourcentage de redevance NSR sur une période de quatre ans.

Mise à jour sur les principaux actifs en production

Redevance Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc.)

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic (le « partenariat ») mis sur pied par Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») (ensemble les « partenaires »). Le 4 novembre 2022, Agnico Eagle a annoncé une offre contraignante visant l'acquisition de la participation de Yamana dans ses actifs canadiens, incluant l'autre moitié de la mine Canadian Malartic. Le regroupement de la mine Canadian Malartic, dont la clôture est prévue pour le premier trimestre de 2023, donnerait à Agnico Eagle le contrôle opérationnel pendant le reste de la période de mise en valeur du projet souterrain Odyssey et offrirait la possibilité de monétiser la future capacité d'usinage supplémentaire du complexe minier, compte tenu des activités importantes et de la position de terrain stratégique d'Agnico Eagle dans la région.

Osisko est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gîtes East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gîte Odyssey Nord et une redevance de 3-5 % NSR sur le gîte East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ par tonne sont payables à Osisko sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2023

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 657 000 à 680 000 onces d'or à Canadian Malartic (en se basant sur les prévisions annoncées de 575 000 à 595 000 onces d'or supposant une quote-part de 50 % pour Agnico Eagle dans les trois premiers mois de 2023 et une participation de 100 % pour Agnico Eagle dans les neuf derniers mois de l'année) pour l'année 2023. La production de la mine Odyssey devrait commencer en mars 2023 et le minerai extrait sera traité à l'usine Canadian Malartic. La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey formeront désormais le complexe Canadian Malartic (le « complexe Canadian Malartic ») en 2023.

Mise à jour des activités

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé une production d'or pour le quatrième trimestre de 2022 de 172 878 onces, portant le total pour l'année 2022 à 658 792 onces. La production d'or au quatrième trimestre de 2022 était en baisse comparativement à la même période de l'année précédente, principalement en raison du débit de traitement plus bas à l'usine, en partie compensé par des teneurs en or plus élevées et un taux de récupération métallurgique plus élevé. Tel que planifié, à partir de février 2022, les taux de traitement à l'usine ont été réduits à environ 51 500 tonnes par jour (« t/j »)

afin d'optimiser le profil de production et les flux de trésorerie durant la période de transition vers le traitement de minerai en provenance du projet souterrain Odyssey.

En 2023, la production devrait provenir de la fosse Canadian Malartic, de la fosse Barnat et de la mine Odyssey, et sera complétée par du minerai provenant des stocks de minerai à basse teneur. La fosse Canadian Malartic devrait être épuisée vers la fin du premier semestre de 2023. Selon les prévisions, la mine Odyssey augmentera graduellement la production en 2023 après le démarrage prévu en mars 2023. La mine Odyssey devrait contribuer environ 50 000 onces d'or en 2023 et 80 000 onces d'or en 2024 et 2025 à la production payable du complexe Canadian Malartic.

Il est prévu que le débit de traitement à l'usine restera à environ 51 500 t/j en 2023. Avec l'épuisement de la fosse Canadian Malartic en 2023 et la transition au dépôt de résidus miniers dans la fosse au deuxième semestre de 2024, Agnico Eagle envisage des possibilités d'accroître le débit de traitement à l'usine jusqu'à 60 000 t/j.

Agnico Eagle évalue présentement différentes opportunités souterraines et près de la surface sur la propriété Canadian Malartic, afin de tirer profit de la future capacité excédentaire anticipée de l'usine et des infrastructures minières.

Voici quelques opportunités sur la propriété Canadian Malartic qui pourraient potentiellement fournir davantage de matériel pour alimenter l'usine :

- Les zones internes à Odyssey Sud et la zone Jupiter
- Le corridor d'East Gouldie de la surface jusqu'à une profondeur de 600 mètres
- Le secteur de la mine East Malartic à plus de 600 mètres de profondeur
- East Amphi
- Midway
- Rand Malartic, Camflo et LTA (non couverts par une redevance d'Osisko)

Avec la capacité d'usinage potentiellement excédentaire à Canadian Malartic, Agnico Eagle évalue maintenant la possibilité de transporter du minerai d'Upper Beaver jusqu'à Canadian Malartic (environ 5 000 t/j) à compter de 2030. Différents scénarios sont évalués par Agnico Eagle, impliquant le transport de minerai par camion jusqu'à la ligne de chemin de fer principale (sur une distance d'environ 7,0 kilomètres), puis le transport ferroviaire jusqu'à l'usine Canadian Malartic pour traitement (sur une distance d'environ 130 kilomètres). Agnico Eagle évalue aussi la possibilité d'utiliser la capacité d'usinage excédentaire pour traiter du minerai provenant d'autres propriétés dans la région de Kirkland Lake, dont Upper Canada et Anoki-McBean. La propriété Upper Canada renferme actuellement 722 000 onces d'or de ressources minérales mesurées et indiquées (10,4 millions de tonnes à une teneur de 2,15 g/t Au) et 1,86 million d'onces d'or de plus en ressources minérales présumées (18,6 millions de tonnes à une teneur de 3,11 g/t Au). Ces projets, ainsi que le gîte AK, qui devrait produire entre 20 000 et 40 000 onces d'or par année à compter de 2024, sont tous assujettis à une redevance de 2 % NSR en faveur d'Osisko.

Estimations des réserves et des ressources

Le 16 février 2023, Agnico Eagle a annoncé des réserves minérales prouvées et probables de 3,20 millions d'onces d'or au complexe Canadian Malartic (106,7 millions de tonnes à une teneur de 0,93 g/t Au), des ressources mesurées et indiquées de 6,17 millions d'onces d'or (64,2 millions de tonnes à une teneur de 2,99 g/t Au) et des ressources présumées de 9,37 millions d'onces d'or (138,0 millions de tonnes à une teneur de 2,11 g/t Au) en date du 31 décembre 2022.

Mise à jour sur l'exploration à Canadian Malartic

À Canadian Malartic, Agnico Eagle s'attend à dépenser environ 21,8 millions de dollars US pour réaliser 164 000 mètres de forage. L'exploration sur le projet Odyssey comprend 102 000 mètres de forage et vise quatre objectifs : poursuivre le forage à East Gouldie pour convertir davantage de ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées vers les bordures extérieures du gîte; tester les extensions immédiates d'East Gouldie à l'ouest et à plus faible profondeur; poursuivre le forage de conversion dans les extensions du gîte Odyssey Sud; et poursuivre l'investigation des zones internes à Odyssey.

Environ 22 000 mètres de forage d'exploration sont prévus sur la propriété adjacente Camflo, afin de tester son potentiel pour une minéralisation aurifère à fort tonnage près de la surface. Les derniers 40 000 mètres de forage sont prévus sur des cibles aurifères qu'Agnico Eagle considère comme très prometteuses, le long des corridors Barnat et East Gouldie, sur les propriétés Canadian Malartic et Rand Malartic.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 16 février 2023 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2022 Results – Larger Asset Portfolio Drives Record Annual Gold Production, Operating Cash Flow and Global Mineral Reserves; Updated Three Year Guidance Provided; 2023 Focus on Optimizing Detour Lake and Canadian Malartic and Leveraging Excess Mill Capacity in the Abitibi Region to Advance Key Pipeline Projects* », déposé sur www.sedar.com.

Le flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili, détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, Osisko Bermuda recevra 100 % de l'argent payable de la mine de cuivre Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (3,6 millions d'onces avaient été livrées au 31 décembre 2022), après quoi le pourcentage du flux s'établira à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à Osisko Bermuda.

Mise à jour des activités

La production argentifère de la mine et du concentrateur de Mantos Blancos pour le quatrième trimestre de 2022 de 311 744 onces d'argent (avant les déductions pour les ententes d'écoulement) était plus élevée que les 269 671 onces d'argent produites au troisième trimestre de 2022, principalement en raison de la quantité plus importante de matériel traité et les teneurs plus élevées au quatrième trimestre de 2022, en partie contrebalancées par les taux de récupération plus bas. Au troisième trimestre de 2022, la mine a aussi connu certains événements qui ont occasionné des arrêts imprévus et qui ont eu un impact sur la performance.

La montée en puissance de la production suivant le projet d'élimination des goulots d'étranglement au concentrateur Mantos Blancos (« EGE-CMB ») progresse plus lentement que prévu à l'origine, toutefois le débit de traitement à l'usine a continué de s'améliorer aux troisième et quatrième trimestres. La livraison d'argent affiné à Osisko Bermuda en vertu du flux argentifère a lieu environ deux mois après la production à la mine Mantos Blancos. Par conséquent, Osisko Bermuda prévoit commencer à bénéficier de l'expansion au début de l'année 2023.

D'autres études sont en cours afin d'analyser le potentiel d'accroître davantage le débit de traitement à Mantos Blancos (phase II), de 7,3 millions de tonnes par année à 10 millions de tonnes par année, en utilisant les broyeurs à boulets et l'équipement de traitement existants mais sous-utilisés. Une étude de faisabilité de phase II devrait être déposée au deuxième semestre de 2023, et la demande d'évaluation environnementale (DIA) a été déposée en août 2022.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de Capstone du 31 octobre 2022 intitulé « *Capstone Copper Reports Third Quarter 2022 Results* », déposé au www.sedar.com.

La redevance Eagle Gold (Victoria Gold Corp.)

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch, qui abrite la mine Eagle Gold, détenue et exploitée par Victoria Gold Corp. (« Victoria »). La propriété aurifère Dublin Gulch est située au centre du Yukon, au Canada. La première coulée d'or à la mine Eagle Gold a eu lieu en septembre 2019.

Mise à jour des activités

Le 10 janvier 2023, Victoria a annoncé une production de 43 741 onces d'or pour le quatrième trimestre de 2022, pour une production d'or totale de 150 182 onces en 2022. La production plus basse que prévue au quatrième trimestre est le résultat de la disponibilité mécanique du circuit de concassage et de convoyage et une défaillance de la courroie du convoyeur terrestre vers la fin du troisième trimestre, qui a occasionné un arrêt de près de trois semaines et une production d'or plus basse d'une année à l'autre. La direction a noté des améliorations au niveau de la dotation en personnel et des protocoles d'entretien et s'attend à livrer une production d'or plus élevée en 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 10 janvier 2023 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Annual and Fourth Quarter 2022 Production Results* », déposé sur www.sedar.com.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 7 septembre 2022, Victoria a annoncé des résultats de forage permettant d'augmenter l'étendue du gisement Eagle à l'ouest de la fosse existante. Les points saillants comprenaient 72,3 mètres de 1,14 g/t Au et 240,3 mètres de 0,63 g/t Au. Les intervalles significatifs de minéralisation aurifère continue de style Eagle dans l'extension latérale du gisement Eagle ont ajouté plus de 500 mètres d'étendue latérale minéralisée à partir de la limite de la fosse Eagle. Les résultats de forage de l'année 2022 devraient être intégrés à une mise à jour des ressources minérales pour Eagle Gold, à venir au premier trimestre de 2023.

Le 15 septembre 2022, Victoria a annoncé une première estimation de ressources pour le gîte Raven, situé à 15 kilomètres de la mine Eagle Gold. Les ressources présumées comprennent 20 millions de tonnes à 1,67 g/t Au pour 1,07 million d'onces définies dans le cadre d'un scénario d'exploitation à ciel ouvert. Victoria a lancé son programme d'exploration 2022 à Dublin Gulch vers la fin-mai et dispose présentement de quatre foreuses sur place; plus de 20 000 mètres de forage en 76 sondages ont déjà été complétés. Cette campagne est surtout axée sur Raven, où l'empreinte d'intervalles minéralisés a été agrandie d'environ 325 mètres plus à l'est de l'étendue définie en fonction des résultats de forage de 2021. Une mise à jour de l'estimation des ressources pour Raven devrait être publiée au premier trimestre de 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 7 septembre 2022, intitulé « *Victoria Gold : Eagle Grows Along Strike* » et le communiqué de Victoria daté du 15 septembre 2022 intitulé « *Victoria Gold: Maiden Mineral Resource Estimate at Raven 1.1 Million Gold Ounces at 1.7 g/t* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

La redevance Éléonore (Newmont Corporation)

Osisko détient une redevance variable de 2,2 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Newmont Corporation (« Newmont »). Osisko perçoit présentement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore.

Prévisions pour 2023

Le 23 février 2023, Newmont a présenté ses prévisions pour 2023 de produire 265 000 à 295 000 onces d'or à la mine Éléonore.

Mise à jour des activités et des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 23 février 2023, Newmont a déclaré des ventes de 66 000 onces d'or en provenance d'Éléonore durant le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 61 000 onces d'or durant le quatrième trimestre de 2021.

Le 23 février 2023, Newmont a fait état de réserves prouvées et probables comprenant 9,4 millions de tonnes à une teneur de 5,22 g/t Au pour 1,57 million d'onces d'or.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse de Newmont du 23 février 2023, intitulés « *Newmont Achieves 2022 Guidance; Provides Stable 2023 and Improving Longer-Term Outlook; Declares \$0.40 Fourth Quarter Dividend* » et « *Newmont Announces Increased 2022 Mineral Reserves of 96 Million Gold Ounces and 68 Million Gold Equivalent Ounces* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

La redevance Seabee (SSR Mining Inc.)

Osisko détient une redevance de 3 % NSR sur la mine Seabee exploitée par SSR Mining Inc. (« SSR Mining ») et située en Saskatchewan, au Canada.

Prévisions pour 2023

Le 9 février 2023, SSR Mining a annoncé qu'elle s'attend à produire entre 100 000 et 110 000 onces d'or à Seabee en 2023 et entre 95 000 et 105 000 onces d'or en 2024 et 2025. La production devrait être pondérée à 55 % dans le deuxième semestre de l'année, puisqu'il est prévu que les teneurs traitées seront plus basses aux premier et deuxième trimestres de 2023 avant de s'améliorer au deuxième semestre. En 2023, aucune contribution n'est présentement attendue de la zone à haute teneur exploitée au premier trimestre de 2022. Une galerie d'exploration complétée vers la fin du troisième trimestre de 2022 teste actuellement la continuité potentielle de cette zone en vue de son exploitation future, mais les efforts de délimitation ne sont pas suffisamment avancés pour l'intégrer au plan de production pour 2023. Le budget d'exploration et de développement des ressources à Seabee a été bonifié d'environ 40 % en 2023 comparativement à 2022, dans le but d'arriver à convertir davantage de ressources minérales afin d'augmenter l'étendue et la durée du plan actuel sur la durée de vie de la mine.

Mise à jour des activités

Le 9 février 2023, SSR Mining a annoncé une production trimestrielle record de 136 125 onces d'or en 2022. Au quatrième trimestre de 2022, la production d'or s'est établie à 24 709 onces, reflétant les teneurs d'alimentation plus basses que prévues. Les taux moyens d'extraction minière souterraine et de traitement à l'usine au quatrième trimestre se sont établis à environ 1 300 tonnes par jour, témoignant du succès des initiatives d'amélioration continue mises en œuvre à la mine tout au long de l'année 2022.

Estimations des réserves et des ressources

Le 23 février 2022, SSR Mining a annoncé la prolongation de la durée de vie de la mine Seabee jusqu'en 2028 basée sur une mise à jour de l'estimation des réserves minérales de 2,7 millions de tonnes à une teneur de 6,72 g/t Au pour 580 000 onces d'or. Cette estimation exclut les ressources indiquées et mesurées de 0,87 million de tonnes à une teneur de 12,85 g/t Au pour 359 000 onces d'or et les ressources présumées de 2,75 millions de tonnes à une teneur de 6,05 g/t Au pour 536 000 onces d'or.

Le projet Seabee est en exploitation continue depuis 30 ans et a fait ses preuves en ce qui concerne le remplacement des réserves minérales, et SSR s'attend à ce que la situation se maintienne.

Le 9 février 2023, SSR Mining a indiqué que la mise à jour des réserves minérales et des ressources minérales à venir prochainement ne devrait pas intégrer de nouveaux développements survenus depuis la date d'effet de l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales de SSR Mining pour 2021, soit le 31 décembre 2021. Par conséquent, l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales pour 2022 reflètera uniquement l'épuisement attribuable aux activités minières survenues en 2022. Toute mise à jour importante, le cas échéant, serait intégrée aux résumés des nouveaux rapports techniques si les travaux techniques en cours l'exigent.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de SSR Mining du 9 février 2023, intitulé « *SSR Mining Achieves Revised 2022 Production Guidance and Updates Three-Year Outlook* » et le communiqué de presse de SSR Mining du 23 février 2023, intitulé « *SSR Mining Reports Fourth Quarter and Full Year 2021 Results* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Osisko, par l'entremise d'Osisko Bermuda, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'Osisko Bermuda en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ US par once d'argent affiné (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (présentement à 6,21 \$ US par once).

Mise à jour des activités

Le 10 janvier 2023, Central Asia a déclaré des ventes de 79 120 onces d'argent payable pour le quatrième trimestre de 2022 pour un total de 316 757 onces d'argent en 2022.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 10 janvier 2023, intitulé « *2022 Operations Update* », disponible sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Redevance Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Osisko détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (toutes les ressources et les réserves actuelles sont couvertes par des redevances), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada.

Prévisions pour 2023

Le 12 janvier 2023, Alamos a publié ses prévisions pour 2023 pour Island Gold, de produire entre 120 000 et 135 000 onces d'or. La production prévue à Island Gold a augmenté de 6 % pour 2023 et de 3 % pour 2024 par rapport aux prévisions antérieures sur trois ans, reflétant la hausse des teneurs. La production d'or en 2023 devrait se maintenir à des niveaux similaires à ceux de 2022, avec des teneurs et des taux d'extraction minière et de traitement similaires. Tel qu'indiqué dans l'étude sur la phase III d'expansion publiée en juin 2022, les teneurs extraites devraient augmenter en 2024, ce qui fera aussi grimper la production. Une augmentation ultérieure des teneurs et un accroissement des taux d'extraction minière vers la fin de l'année 2025 permettront d'augmenter à nouveau la production en 2025. Les taux d'extraction minière devraient augmenter en 2026 lorsque la phase III d'expansion aura été menée à terme, menant à un accroissement plus important de la production.

Mise à jour des activités

Le 12 janvier 2023, Alamos a annoncé qu'Island Gold avait produit 40 600 onces d'or au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 37 500 onces au quatrième trimestre de 2021. La production en 2022 a totalisé 133 700 onces, atteignant le haut de la fourchette ciblée de ses prévisions.

Mise à jour des expansions

Tel qu'annoncé par Alamos le 12 janvier 2023, les dépenses en immobilisations à Island Gold (excluant l'exploration) devraient s'établir entre 210 millions et 235 millions de dollars en 2023 avec l'accroissement des dépenses sur le projet de la phase III d'expansion. Au premier semestre de 2023, les efforts seront axés sur la construction de la salle des treuils et du chevalement, et le fonçage du puits devrait commencer plus tard dans l'année. Les dépenses en immobilisations devraient être plus importantes en début d'année, puisqu'environ 55 % du budget pour l'année complète a été planifié au premier semestre. Conformément à l'étude sur la phase III d'expansion, les dépenses en immobilisations devraient se maintenir à des niveaux similaires en 2024 et 2025 puis diminuer considérablement en 2026 lorsque l'expansion aura été menée à terme.

Réserves et ressources

Le 21 février 2023, Alamos a annoncé que les réserves et les ressources minérales combinées à Island Gold avaient augmenté de 4 %, après déduction de l'épuisement minier. Ceci marque la septième année consécutive où les réserves et les ressources minérales combinées ont augmenté, avec des teneurs qui suivent aussi une tendance à la hausse sur cette période. Les réserves minérales ont augmenté de 9 % pour s'établir à 1,5 million d'onces (4,2 millions de tonnes à une teneur de 10,78 g/t Au) en 2022, après déduction de l'épuisement minier. Les ajouts aux réserves minérales totalisent 267 000 onces d'or, ce qui a largement compensé l'épuisement minier de 142 000 onces d'or. La teneur des réserves minérales a aussi augmenté de 6 % pour s'établir à 10,78 g/t Au, reflétant la conversion de ressources minérales à plus haute teneur dans les secteurs Island West, Main et East. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 0,3 million d'onces d'or (1,3 million de tonnes à une teneur de 7,09 g/t Au) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 3,5 millions d'onces d'or (8,1 millions de tonnes à une teneur de 13,61 g/t Au).

Mise à jour d'exploration

Le 12 janvier 2023, Alamos a annoncé qu'un total de 14 millions de dollars avait été budgété principalement pour réaliser de l'exploration sous terre à Island Gold en 2023. Il s'agit d'une baisse par rapport au budget de 22 millions de dollars alloué en 2022, reflétant la transition du forage directionnel en surface plus coûteux à un programme de forage souterrain à moindre coût. Depuis quelques années, l'exploration a principalement pour but d'ajouter des ressources minérales à haute teneur en profondeur, en amont de l'étude sur la phase III d'expansion, principalement par le biais de forage directionnel en surface. Cette stratégie d'exploration a été fructueuse puisque l'inventaire de réserves et de ressources minérales a presque triplé depuis 2017. Avec une durée d'exploitation de 18 ans et les travaux en vue de l'expansion qui s'accroissent, les efforts seront réorientés vers un programme de forage souterrain qui tirera profit des infrastructures souterraines existantes. Ce type de forage est beaucoup moins coûteux par mètre, présente un moins grand défi technique, et nécessite beaucoup moins de mètres de forage par cible d'exploration. Le programme de forage d'exploration souterraine a été élargi, de 27 500 mètres en 2022 à 45 000 mètres en 2023. Le programme a pour but de définir de nouvelles réserves et ressources minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existants, notamment dans les extensions latérales et dans les épontes inférieure et supérieure. Ces ajouts potentiels de réserves et de ressources minérales à haute teneur pourraient être développés à faible coût, intégrés au plan minier et extraits au cours des années à venir, ce qui augmenterait davantage la valeur du projet minier.

En plus du budget d'exploration, 36 000 mètres de forage souterrain de délimitation ont été planifiés et sont inclus dans les dépenses en immobilisations de maintien pour Island Gold. Le programme d'exploration 2022 a réussi à augmenter l'étendue de la minéralisation à haute teneur en or, latéralement et en profondeur au sein des zones Island East, Main et West, ainsi qu'au sein de structures subparallèles nouvellement définies adjacentes aux infrastructures existantes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 12 janvier 2023, intitulé « *Alamos Gold Reports Record Fourth Quarter 2022 Production and Provides Three-Year Production and Operating Guidance* » et le communiqué de presse d'Alamos du 22 février 2022, intitulé « *Alamos Gold Reports Mineral Reserves and Resources for the Year-Ended 2021* », tous deux déposés sur www.sedar.com.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Osisko détient un flux argentifère de 100 % sur la part attribuable de Taseko Mines Limited (« Taseko ») dans la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), détenue par Gibraltar Mines Ltd (« Gibco ») et située en Colombie-Britannique, au Canada. En vertu de l'entente de flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco (correspondant à 75 % de la production de la mine Gibraltar) jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent aient été livrées à Osisko, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Depuis le mois d'avril 2020, aucun prix de transfert n'est appliqué aux onces d'argent acquises. En date du 31 décembre 2022, un total de 1,1 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Le 31 mars 2022, Taseko a annoncé une augmentation de 40 % des réserves prouvées et probables de sa mine de cuivre Gibraltar, au centre de la Colombie-Britannique, dont elle est propriétaire à 75 %. La mise à jour des réserves de Gibraltar sous-tend une durée de vie de 23 ans de la mine qui produit en moyenne environ 129 millions de livres de cuivre et 2,3 millions de livres de molybdène chaque année. Taseko ne déclare pas la teneur en argent de ses estimations de réserves.

Le 6 janvier 2023, Taseko a annoncé que le débit de traitement moyen à l'usine en octobre et novembre avait dépassé la capacité nominale, mais que la production en décembre avait été affectée par des arrêts non planifiés à l'usine, notamment en raison d'une panne de courant touchant l'ensemble du site vers la fin du mois. Bien que la panne de courant n'ait duré que 24 heures, certains systèmes essentiels du circuit de broyage ont gelé en raison des températures très froides, ce qui a retardé le redémarrage des opérations de broyage pendant plusieurs jours. Les opérations de broyage ont repris à plein régime avant la fin du mois, sans que les systèmes critiques aient subi de dommages, toutefois le débit de traitement moyen en décembre n'était que de 63 000 tonnes par jour, comparativement à 88 000 tonnes par jour en octobre et novembre. Les opérations minières ont avancé plus profondément dans la fosse Gibraltar et n'ont été que peu affectées par les conditions hivernales difficiles et la panne de courant susmentionnées. Maintenant que les opérations de broyage ont été stabilisées, Taseko s'attend à une production améliorée au premier trimestre de 2023 et un profil de production trimestrielle plus régulier tout au long de l'année 2023.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 31 mars 2022, intitulé « *Taseko Announces a 40% Increase in Gibraltar Proven and Probable Reserves* », déposé sur www.sedar.com.

Le flux Renard (Stornoway Diamonds (Canada) Inc.)

Osisko détient un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine de diamants Renard, exploitée par Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway »), qui est située à environ 350 kilomètres au nord de Chibougamau dans la région de la Baie-James dans le centre-nord du Québec. Le flux Renard est garanti par une sûreté de premier rang sur tous les actifs et toutes les propriétés de Stornoway.

Une transaction d'offre d'achat sans comptant a été conclue le 1^{er} novembre 2019 et Osisko est maintenant un actionnaire à hauteur de 35,1 % de la société qui détient la mine de diamants Renard, laquelle est considérée comme une entreprise associée depuis cette date.

En vertu de la convention du flux, lors de la finalisation d'une vente de diamants, Osisko doit remettre à Stornoway un transfert en trésorerie équivalent au montant moindre entre 40 % du prix de vente obtenu ou 40 \$ US par carat. Aux fins du calcul des remises de flux, Stornoway devra vendre séparément tous les diamants de moins de +7 DTC qui sont récupérés au-delà de la proportion maximale convenue dans le cadre d'une vente de diamants tout-venant (les petits diamants excédentaires ou accessoires). Ce faisant, Stornoway limitera la proportion de petits diamants contenus dans une vente de tout-venant afin que les acheteurs et Stornoway soient pleinement alignés face aux fluctuations positives des prix, tout en étant protégés en cas de baisse des prix ou d'un mélange désavantageux.

Mise à jour des activités

Le 29 avril 2022, le flux diamantifère a été réactivé, et les détenteurs du flux ont cessé de réinvestir les produits via le prêt relais de Stornoway. En 2022, Osisko a reçu 11,5 millions de dollars US (15,0 millions de dollars) en produit net du flux diamantifère Renard. En 2022, Stornoway a vendu 1,9 million de carats à un prix moyen de 125 \$ US par carat (163 \$ par carat).

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement dans des sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans des actions de sociétés où elle détient un droit de redevance, de flux ou un autre intérêt similaire et dans diverses sociétés dans le secteur minier à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des redevances, des flux ou des intérêts similaires dans le futur. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif en fournissant du personnel de gestion et/ou un soutien administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent principalement Osisko Développement et Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »).

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, Osisko a acquis des placements en actions totalisant 7,3 millions de dollars (17,6 millions de dollars en 2021). Le 30 septembre 2022, la participation de la Société dans Osisko Développement a été comptabilisée à sa juste valeur de 207 millions de dollars en tant que placement dans une entreprise associée (se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails).

Juste valeur des titres négociables

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables (excluant les effets à recevoir et les bons de souscription) au 31 décembre 2022 (en milliers de dollars) :

Placements ⁽ⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾ \$	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾ \$
Entreprises associées	319 763	374 092
Autres	18 337	18 337
	338 100	392 429

- (i) La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.
- (ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2022.

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 31 décembre 2022 :

Placements	Nombre d'actions détenues	Participation %
Osisko Développement	33 333 366	44,1
Minière Osisko	50 023 569	14,4

Osisko Développement Corp.

Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada, le projet aurifère San Antonio (« San Antonio ») dans l'état du Sonora au Mexique, et la mine Trixie en Utah aux États-Unis d'Amérique. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo, un flux aurifère et argentifère de 15 % sur le projet aurifère San Antonio et un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic.

Le projet aurifère Cariboo contient des ressources minérales probables de 2,03 millions d'onces d'or (16,7 millions de tonnes à une teneur de 3,78 g/t Au), des ressources minérales mesurées et indiquées de 1,57 million d'onces d'or (14,7 millions de tonnes à une teneur de 3,33 g/t Au) et des ressources minérales présumées totalisant 1,71 million d'onces d'or (15,5 millions de tonnes à une teneur de 3,44 g/t Au). Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo. Cariboo a franchi plusieurs étapes du processus d'obtention des permis et l'obtention des derniers permis est anticipée au quatrième trimestre de 2023. Une étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101 a été déposée en janvier 2023, faisant état d'une production d'or annuelle moyenne de 163 695 onces sur une durée d'exploitation de 12 ans, une valeur actualisée nette après impôt de 502 millions de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne (hors endettement) de 20,7 % à un prix de 1 700 \$ US par once d'or.

En janvier 2023, Osisko Développement a annoncé une première estimation de ressources minérales pour le gîte Trixie situé sur la propriété Tintic. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont été estimées à 213 000 onces d'or et 385 000 onces d'argent (236 000 tonnes à des teneurs de 28,08 g/t Au et 50,77 g/t Ag) et les ressources minérales présumées ont été estimées à 243 000 onces d'or et 530 000 onces d'argent (385 000 tonnes à des teneurs de 19,64 g/t Au et 42,82 g/t Ag). Environ 50 % des 1 390 mètres de la rampe souterraine du portail Trixie ont été complétés jusqu'à maintenant, en bonne voie d'atteindre le niveau 625 d'ici au deuxième trimestre de 2023. La rampe facilitera grandement l'accès aux excavations souterraines, augmentera les secteurs d'intérêt potentiels pour l'exploration souterraine et

procurera suffisamment de flexibilité pour mener à bien d'autres programmes ciblant le potentiel de croissance des ressources minérales au-delà du niveau 625.

Osisko Développement s'attend toujours à ce que les derniers permis pour l'exploitation minière à pleine capacité à San Antonio soient accordés sous peu, toutefois l'échéancier d'obtention des permis n'a pas encore été défini compte tenu des récentes déclarations du gouvernement mexicain à l'égard des émissions de permis pour les mines à ciel ouvert. Le 30 juin 2022, Osisko Développement a annoncé une première estimation des ressources minérales pour San Antonio faisant état de 14,9 millions de tonnes à une teneur de 1,2 g/t Au pour 576 000 d'onces d'or dans la catégorie des ressources indiquées, et de 16,6 millions de tonnes à une teneur de 1,0 g/t Au pour 544 000 d'onces d'or dans la catégorie des ressources présumées. San Antonio présente un potentiel en tant que projet aurifère de lixiviation en tas avec fosse à ciel ouvert à faible ratio de découverte. Le 30 septembre 2022, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 81,0 millions de dollars à l'égard de son projet San Antonio.

Le 9 février 2023, Osisko Développement a annoncé la signature d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, en vertu de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, en prise ferme, un total de 6 819 000 unités (chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire) d'Osisko Développement pour un produit brut totalisant 45 005 400 \$ (le « financement »). De plus, Osisko Développement a convenu d'accorder aux preneurs fermes l'option d'acheter, en surplus, jusqu'à 15 % du nombre d'unités vendues dans le cadre du financement. Suivant la clôture du financement (excluant tout exercice potentiel de l'option de surallocation), la participation d'Osisko dans Osisko Développement devrait être réduite à environ 40,4 %.

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires, correspondant à une participation de 44,1 % dans Osisko Développement (75,1 % au 31 décembre 2021). Suite à la déconsolidation d'Osisko Développement au 30 septembre 2022, la Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Osisko Développement et comptabilise donc son placement selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1^{er} octobre 2022 (se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails).

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedar.com et sur leur site Web (www.osiskodev.com).

Minière Osisko inc.

Minière Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement aurifère dont le principal projet est le projet aurifère du Windfall. Osisko détient une redevance NSR de 2,0 % à 3,0 % sur le projet aurifère Windfall.

En décembre 2022, Minière Osisko a annoncé la signature d'une entente exécutoire avec Miyuukaa Corp. (« Miyuukaa »), une société entièrement détenue par la Première Nation des Cris de Waswanipi, portant sur la construction des installations de transmission proposées et le transport d'hydroélectricité jusqu'au projet Windfall. Miyuukaa financera, construira, détiendra et exploitera une ligne de transmission dédiée de 69 kV qui transportera de l'hydroélectricité jusqu'au projet Windfall, minimisant ainsi l'empreinte environnementale.

En novembre 2022, Minière Osisko a publié les résultats d'une étude de faisabilité sur le projet aurifère Windfall, faisant état d'une production moyenne par année complète de 306 000 onces d'or à une teneur moyenne après dilution de 8,1 g/t Au, une valeur actualisée nette après impôt de 1,2 milliard de dollars à un taux d'actualisation de 5 % et un taux de rendement interne de 34 %. Minière Osisko prévoit terminer l'étude d'évaluation des impacts environnementaux et amorcer le processus d'obtention des permis au premier trimestre de 2023. Les plans pour le financement du projet devraient être annoncés au cours du premier semestre de 2023 et la décision de production au début de l'année 2024.

En octobre 2022, Minière Osisko a annoncé les résultats de production de l'échantillon en vrac prélevé dans la zone Triple Lynx. L'échantillon montre une réconciliation positive de 169 %, livrant une teneur moyenne de 65,5 g/t Au, dépassant la teneur coupée prédite en fonction du modèle basé sur le forage intercalaire aux 12,5 mètres utilisant les mêmes paramètres que ceux de l'estimation des ressources minérales actuelle. Les taux de récupération réconciliés sont de 93,1 % pour l'or et de 88,2 % pour l'argent. Le taux de récupération à l'usinage est de 93,1 % pour l'or incluant 52,2 % dans les concentrés gravimétriques. Les échantillons en vrac de Windfall traités jusqu'à présent (Zone 27, Lynx 311 et Lynx 600) par flottation totalisent 16 025 tonnes contenant 14 914 onces d'or et 8 004 onces d'argent, et le taux de récupération moyen de l'or pour les trois échantillons est de 94,1 %.

En octobre 2022, Minière Osisko a annoncé un nouveau programme d'exploration régionale sur le projet aurifère Urban-Barry situé dans la région de l'Abitibi au Québec. Le programme, qui sera lancé au début de l'année 2023, ciblera principalement les secteurs à l'extérieur du gisement aurifère Windfall et impliquera en premier lieu 10 000 mètres de forage et des levés géophysiques de polarisation provoquée. Les cibles d'exploration à proximité du gisement comprennent un secteur d'exploration à fort potentiel identifié à 1,5 kilomètre à l'est-nord-est du gisement Windfall et sur

quelques indices identifiés antérieurement comme Golden Bear et Fox, qui sont parallèles au gisement principal de Windfall.

En août 2022, Minière Osisko a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales du projet aurifère Windfall. Les ressources mesurées et indiquées sont estimées à 4,1 millions d'onces d'or, en hausse de 26 % (11,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 11,4 g/t Au selon un seuil de coupure de 3,5 g/t Au). Les ressources présumées sont estimées à 3,3 millions d'onces d'or (12,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 8,4 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics de Minière Osisko disponibles sur www.sedar.com et sur leur site Web (www.miniereosisko.com).

Au 31 décembre 2022, la Société détenait 50 023 569 actions ordinaires, correspondant à une participation de 14,4 % dans Minière Osisko (14,4 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Minière Osisko et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

En tant que fournisseur de capitaux, la société joue un rôle important dans la promotion et le maintien de pratiques commerciales durables afin de maximiser la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes.

Tout au long de l'année 2022, la Société a progressé sur plusieurs fronts dans ses initiatives de développement durable. Osisko a maintenu une position de tête selon MSCI et Sustainalytics, a bonifié et davantage diversifié son conseil d'administration avec deux nouveaux membres indépendants, Edie Hofmeister et Robert Krcmarov, a annoncé quatre transactions de redevances/flux de haute qualité avec des partenaires miniers responsables, dont certaines comportaient des engagements sociaux envers les communautés d'accueil, a augmenté ses dons de bienfaisance par rapport à 2021, a maintenu un bilan de zéro incident en matière de santé-sécurité et de violation de son code de conduite, et a pris une participation de 20 % dans le projet de carbone bleu de la baie de Magdalena de Carbon Streaming Corporation (« Carbon Streaming ») (le « projet de la baie de Magdalena »).

Le projet de la baie de Magdalena est un projet de conservation d'une forêt de mangroves et d'habitats marins associés géré par la Fundación MarVivo Mexico, A.C. et MarVivo Corporation. Le projet de la baie de Magdalena est situé dans la baie de Magdalena en Basse-Californie au Mexique, où l'on trouve une grande diversité de requins, de baleines et une variété d'autres espèces dont plusieurs sont inscrites sur la liste des espèces menacées. Une fois mis en œuvre, il devrait s'agir de l'un des plus grands projets de conservation de carbone bleu au monde. Le projet de la baie de Magdalena permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 25 millions de tonnes d'équivalent CO₂ sur les 30 ans de la durée de vie du projet et générer une quantité équivalente de crédits de carbone bleu. Dans le cadre de la transaction, Osisko a contribué un financement de 1,2 million de dollars en vue du développement du projet et recevra un flux d'environ 40 000 crédits de carbone annuellement ou 4 % de la production annuelle. Le projet de la baie de Magdalena est présentement en développement et l'émission initiale de crédits est prévue en 2024.

La Société cherche continuellement des façons d'améliorer les initiatives de développement durable d'Osisko, soit directement ou indirectement par le biais de ses partenaires miniers.

Dividendes

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 :

Date de déclaration	Dividende par action \$	Date de fermeture des registres	Date de paiement	Dividendes à payer \$	Régime de réinvestissement des dividendes
24 février 2022	0,055	31 mars 2022	14 avril 2022	10 167 000	7 498 987
12 mai 2022	0,055	30 juin 2022	15 juillet 2022	10 177 000	7 385 458
9 août 2022	0,055	30 septembre 2022	14 octobre 2022	10 109 000	7 780 634
9 novembre 2022	0,055	30 décembre 2022	16 janvier 2023	10 121 000	6 686 671
	<u>0,220</u>			<u>40 574 000</u>	

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2022, les détenteurs de 6,7 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, représentant des dividendes payables de 0,4 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a émis 118 639 actions ordinaires dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (120 523 actions ordinaires en 2021 à un taux d'escompte de 3 %). Le 16 janvier 2023, 22 012 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, Osisko a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat de 2022, Osisko peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 18 293 240 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat 2022 sont autorisés du 12 décembre 2022 jusqu'au 11 décembre 2023. Les rachats quotidiens seront limités à 81 963 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2022, soit 327 853 actions ordinaires.

Selon les termes du programme de rachat 2021, Osisko était autorisée à acquérir jusqu'à 16 530 688 de ses actions ordinaires de temps à autre, du 12 décembre 2021 au 11 décembre 2022. Les rachats quotidiens étaient limités à 87 264 actions ordinaires, à l'exception des exemptions sur rachats de blocs d'actions ordinaires, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations réalisées sur les actions ordinaires à la TSX pendant la période de six mois terminée le 30 novembre 2021, soit 349 057 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a acheté, pour annulation, un total de 1,7 million d'actions ordinaires pour la somme de 22,1 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 13,06 \$). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la Société a acheté, pour annulation, un total de 2 103 366 actions ordinaires pour la somme de 30,8 millions de dollars (prix d'achat moyen par action de 14,64 \$).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le prix de l'or s'est établi à 1 800 \$ US en moyenne en 2022 et a offert une performance volatile, fluctuant à l'intérieur d'une fourchette de variation de 400 \$ US l'once. L'or a grimpé jusqu'à un sommet de 2 039 \$ US l'once en mars suivant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, alors que les investisseurs cherchaient à investir dans des valeurs refuges en cette période d'incertitude politique et financière. Une fois le choc initial passé, le prix de l'or s'est stabilisé et a chuté en octobre à un prix plancher de 1 632 \$ US l'once. L'or a terminé l'année à 1 812 \$ US l'once (basé sur le prix de l'or en matinée à la LBMA), en baisse de 0,5 % seulement comparativement au prix de clôture de l'année précédente.

Le prix de l'or a été volatil aussi au quatrième trimestre, affichant une fourchette de variation de 195 \$ US l'once. L'or a clôturé le quatrième trimestre en hausse de 140 \$ US l'once comparativement au prix de clôture du troisième trimestre de 2022. Le prix moyen de l'or s'est établi à 1 877 \$ US l'once au premier trimestre de 2022, à 1 871 \$ US l'once au deuxième trimestre, à 1 729 \$ US l'once au troisième trimestre et à 1 726 \$ US l'once au quatrième trimestre, soit 70 \$ US l'once plus bas comparativement au prix moyen du quatrième trimestre de 2021.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2022	2 039 \$	1 629 \$	1 800 \$	1 812 \$
2021	1 943	1 684	1 799	1 820
2020	2 067	1 474	1 770	1 888
2019	1 545	1 270	1 393	1 515
2018	1 355	1 178	1 268	1 279

Le prix moyen de l'or en dollars canadiens s'est établi à 2 377 \$ l'once au premier trimestre de 2022, à 2 388 \$ l'once au deuxième trimestre, à 2 257 \$ l'once au troisième trimestre et à 2 345 \$ l'once au quatrième trimestre, comparativement à 2 263 \$ l'once au quatrième trimestre de 2021. Le prix de l'or a clôturé le quatrième trimestre de 2022 à 2 455 \$ l'once, en hausse de 164 \$ l'once depuis le 30 septembre 2022.

Devises

Le dollar canadien s'est négocié entre 1,3288 et 1,3856 au quatrième trimestre de 2022 pour clôturer à 1,3544 comparativement à une valeur de 1,3707 le 30 septembre 2022, 1,2886 le 30 juin 2022, 1,2496 le 31 mars 2022 et 1,2678 le 31 décembre 2021. La valeur moyenne du dollar canadien était de 1,2662 au premier trimestre de 2022, de 1,2768 au deuxième trimestre de 2022, de 1,3056 au troisième trimestre de 2022, et de 1,3578 au quatrième trimestre, comparativement à 1,2603 au quatrième trimestre de 2021. En mars, après avoir maintenu les taux d'intérêt directeurs à leur limite inférieure pendant deux ans, la Banque du Canada a commencé à resserrer sa politique monétaire et a relevé le taux cible du financement à un jour de 425 points de base cumulatifs à 4,50 %. La banque centrale du Canada et d'autres banques centrales partout dans le monde s'attendent à continuer d'augmenter ses taux afin de combattre l'inflation.

Le taux de change pour le dollar américain versus le dollar canadien est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2022	1,3856	1,2451	1,3013	1,3544
2021	1,2942	1,2040	1,2535	1,2678
2020	1,4496	1,2718	1,3415	1,2732
2019	1,3600	1,2988	1,3269	1,2988
2018	1,3642	1,2288	1,2957	1,3642

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)⁽¹⁾

	2022	2021	2020
	\$	\$	\$
Produits	217 809	224 877	213 630
Coût des ventes	(16 076)	(37 646)	(63 700)
Épuisement	(51 355)	(48 361)	(45 605)
Bénéfice brut	150 378	138 870	104 325
Bénéfice d'exploitation	122 969	112 154	48 185
Bénéfice net des activités poursuivies	85 285	76 627	23 501
Perte nette des activités abandonnées ⁽²⁾	(268 475)	(133 302)	(7 272)
(Perte nette) bénéfice net	(183 190)	(56 675)	16 229
Bénéfice net par action des activités poursuivies			
De base et dilué	0,47	0,46	0,14
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de Redevances	(118 754)	(23 554)	16 876
(Perte nette) bénéfice net par action⁽³⁾			
De base et dilué(e)	(0,66)	(0,14)	0,10
Total des actifs	1 996 301	2 370 622	2 397 104
Total de la dette à long terme	147 950	410 435	400 429
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA ⁽⁴⁾	2 345	2 261	2 373
En \$ US	1 799	1 808	1 782
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	175 063	153 219	113 963
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	(65 116)	(47 124)	(5 985)
Flux de trésorerie d'exploitation	109 947	106 095	107 978
Dividende par action ordinaire	0,22	0,21	0,20
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
De base	179 095	167 628	162 303
Dilué	179 350	167 628	162 428

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS. Se reporter aussi à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

(2) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter aussi à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

(3) Attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée.

(4) Aux taux de change en vigueur à la date des transactions.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Exercice 2022

- Produits provenant des redevances et des flux de 217,8 millions de dollars comparativement à 199,6 millions de dollars (224,9 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) en 2021;
- Bénéfice brut de 150,4 millions de dollars, comparativement à 138,9 millions de dollars en 2021;
- Bénéfice d'exploitation de 123,0 millions de dollars comparativement à 112,2 millions de dollars en 2021;
- Bénéfice net des activités poursuivies de 85,3 millions de dollars ou 0,47 \$ par action de base comparativement à 76,6 millions de dollars ou 0,46 \$ par action de base en 2021;
- Bénéfice ajusté⁴ de 111,3 millions de dollars ou 0,62 \$ par action de base⁴ comparativement à 94,4 millions de dollars ou 0,56 \$ par action de base en 2021; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 175,1 millions de dollars, comparativement à 153,2 millions de dollars en 2021.

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 217,8 millions de dollars en 2022 comparativement à 199,6 millions de dollars en 2021, principalement en raison des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux. Aucun produit n'a été tiré d'ententes d'écoulement en 2022 (25,3 millions de dollars en 2021) en raison de la conversion en avril 2021 de l'entente d'écoulement Parral en un flux.

Le bénéfice brut a atteint 150,4 millions de dollars en 2022 comparativement à 138,9 millions de dollars en 2021. Le coût des ventes a diminué en 2022 à 16,1 millions de dollars, principalement en raison de la conversion de l'entente d'écoulement Parral en un flux en 2021, en partie compensée par une hausse des livraisons. Les charges d'épuisement ont augmenté de 48,4 millions de dollars à 51,4 millions en 2022, principalement en raison d'une hausse des livraisons.

En 2022, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 123,0 millions de dollars comparativement à 112,2 millions de dollars en 2021.

Les charges générales et administratives (les « charges G&A ») ont augmenté en 2022 de 19,6 millions de dollars à 20,2 millions de dollars, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels et de la diminution des coûts récupérés des entreprises associées, partiellement compensés par la réduction des charges de rémunération fondée sur des actions.

Les frais de développement des affaires ont augmenté, passant de 4,2 millions à 5,4 millions de dollars en 2022, principalement en raison des activités accrues et de l'inflation générale des honoraires professionnels.

En 2022, la Société a généré un bénéfice net des activités poursuivies de 85,3 millions de dollars comparativement à 76,6 millions de dollars au 2021. L'augmentation du bénéfice net découle principalement du bénéfice brut plus élevé, d'un gain de change et d'un produit d'intérêt plus élevé, en partie compensés par une perte nette hors trésorerie sur placements (principalement sur des bons de souscription de sociétés ouvertes). En 2021, la Société avait comptabilisé un gain net hors trésorerie sur ses placements.

Le bénéfice ajusté⁴ était plus élevé en 2022, à 111,3 millions de dollars comparativement à 94,4 millions de dollars en 2021, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et d'une augmentation du produit d'intérêt. Des détails sur les bénéfices ajustés sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies en 2022 étaient de 175,1 millions de dollars comparativement à 153,2 millions de dollars en 2021. L'augmentation reflète les produits plus élevés découlant de la hausse des livraisons en 2022 et les produits d'intérêts plus élevés.

⁴ « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé de l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		2022	2021
		\$	\$
Produits	(a)	217 809	224 877
Coût des ventes	(b)	(16 076)	(37 646)
Épuisement	(c)	(51 355)	(48 361)
Bénéfice brut	(d)	150 378	138 870
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(20 216)	(19 610)
Développement des affaires	(f)	(5 375)	(4 168)
Dépréciation d'actifs		(1 818)	(2 938)
Bénéfice d'exploitation		122 969	112 154
Autres charges, montant net	(g)	(9 846)	(9 601)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		113 123	102 553
Charge d'impôts sur le résultat	(h)	(27 838)	(25 926)
Bénéfice net des activités poursuivies		85 285	76 627
Perte nette des activités abandonnées	(i)	(268 475)	(133 302)
Perte nette		(183 190)	(56 675)
Perte nette attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		(118 754)	(23 554)
Participations ne donnant pas le contrôle		(64 436)	(33 121)
Bénéfice net par action des activités poursuivies			
De base		0,47	0,46
Perte nette par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée			
De base		(0,66)	(0,14)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	2022			2021		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 345	55 085	129 918	2 265	60 621	137 215
Argent vendu	28	1 422 006	39 629	32	1 671 791	52 682
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	163	181 812	29 863	117	176 964	20 775
Autres (payés en trésorerie)	-	-	18 399	-	-	14 205
			<u>217 809</u>			<u>224 877</u>

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 163 \$ (125 \$ US) par carat en 2022. Le prix de vente moyen comprend 31 085 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 46 \$ (35 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 150 727 carats ont été vendus à un prix moyen de 187 \$ (143 \$ US) par carat.

La diminution du nombre d'onces d'or et d'argent vendues en 2022 est principalement le résultat de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux, en partie compensée par une hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.

- (b) En 2022, le coût des ventes s'est élevé à 16,1 millions de dollars comparativement à 37,6 millions de dollars au 2021. Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes de flux et d'écoulement, ainsi que des frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres coûts liés aux métaux reçus en vertu des ententes de redevances. La diminution en 2022 est principalement le résultat de la conversion, en avril 2021, de l'entente d'écoulement Parral en un flux, en partie compensée par une hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement en 2022 se sont élevées à 51,4 millions de dollars comparativement à 48,4 millions de dollars au 2021. L'augmentation en 2022 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux et la répartition des ventes.
- (d) La répartition de la marge monétaire⁵ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	2022	2021
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	144 066	140 279
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(1 055)	(551)
Marge monétaire (en dollars)	143 011	139 728
Épuisement	(27 362)	(28 958)
Bénéfice brut	115 649	110 770
<u>Ententes de flux</u>		
Produits	73 743	59 333
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(15 021)	(12 752)
Marge monétaire (en dollars)	58 722	46 581
Épuisement	(23 993)	(19 135)
Bénéfice brut	34 729	27 446
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Total marge monétaire (en dollars)	201 733	186 309
Divisé par le total des produits	217 809	199 612
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	92,6 %	93,3 %
<u>Ententes d'écoulement</u>		
Produits	-	25 265
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	-	(24 343)
Marge monétaire (en dollars)	-	922
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	- %	3,6 %
Épuisement	-	(268)
Bénéfice brut	-	654
Total – Bénéfice brut	150 378	138 870

- (e) Les charges G&A ont augmenté en 2022, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels et de la diminution des coûts récupérés des entreprises associées, partiellement compensées par une réduction de la rémunération fondée sur des actions.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté en 2022, principalement en raison des activités accrues et de l'inflation générale des honoraires professionnels.
- (g) Les autres charges nettes de 9,8 millions de dollars en 2022 comprennent des charges financières de 22,3 millions de dollars, une perte nette sur placements de 15,6 millions de dollars (incluant une diminution de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 16,8 millions de dollars), et un montant de 1,9 million de dollars qui représente la quote-part du résultat d'entreprises associées, en partie compensés par un gain de change de 20,1 millions de dollars et un produit d'intérêt de 9,8 millions de dollars.

⁵ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les autres charges nettes de 9,6 millions de dollars en 2021 comprennent des charges financières de 23,8 millions de dollars et un montant de 2,2 millions de dollars qui représente la quote-part du résultat d'entreprises associées, en partie compensés par un gain net sur placements de 12,3 millions de dollars (incluant une augmentation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 7,0 millions de dollars et un gain à l'acquisition de placements de 7,4 millions de dollars) et un produit d'intérêt de 4,3 millions de dollars.

- (h) Le taux d'imposition effectif se rapportant aux activités poursuivies est de 21,7 % en 2022 comparativement à 25,3 % en 2021. Le taux d'imposition statutaire est de 26,5 % en 2022 et 2021. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres produits non imposables, les autres charges non déductibles et les revenus imposables à un taux plus bas. Des impôts en trésorerie de 1,2 million de dollars ont été payés en 2022 et 2021 en lien avec des impôts sur des redevances gagnées dans des juridictions étrangères.
- (i) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter aussi à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2022, la situation consolidée de trésorerie de la Société s'élevait à 90,5 millions de dollars, comparativement à 300,5 millions de dollars au 30 septembre 2022 et 115,7 millions de dollars au 31 décembre 2021. Le 30 septembre 2022, Osisko a déconsolidé Osisko Développement (se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails) et a retiré de son bilan consolidé à cette date le solde de trésorerie détenu par Osisko Développement pour un montant de 133,1 millions de dollars. Le 31 décembre 2022, Osisko a remboursé les débentures convertibles de 300,0 millions de dollars qui étaient arrivées à échéance, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et en prélevant le solde résiduel sur sa facilité de crédit.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 sont expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.

Financements de Redevances Aurifères Osisko

Financement par voie de prise ferme

Le 31 mars 2022, Osisko a conclu un financement par voie de prise ferme avec un syndicat de preneurs fermes (les « preneurs fermes ») aux termes duquel les preneurs fermes ont acheté, dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme, un total de 18 600 000 actions ordinaires d'Osisko (les « actions ordinaires ») au prix d'offre de 13,45 \$ US l'action ordinaire (le « prix d'offre »), pour un produit brut global revenant à la Société de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars) (le « placement »). Les frais de transaction s'élèvent à 13,9 millions de dollars (10,2 millions de dollars déduction faite des impôts de 3,7 millions de dollars) en incluant la commission de 4 % payée aux preneurs fermes. La Société envisage d'affecter le produit net tiré du placement aux besoins généraux de l'entreprise, y compris au financement d'acquisitions de redevances et de flux, l'éventuel remboursement, à l'occasion, de sommes prélevées sur la facilité de crédit renouvelable de la Société et d'autres occasions de développement.

Facilité de crédit

Un montant total de 550,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit (la « facilité »), en plus de compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars (pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 750,0 millions de dollars). La marge supplémentaire non engagée a été augmentée de 100,0 millions de dollars à 200,0 millions de dollars en septembre 2022, et la date d'échéance a été reportée du 30 juillet 2025 au 29 septembre 2026.

La prolongation annuelle de la facilité et la marge non engagée restent sujettes à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, d'ententes de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. En avril 2022, les sommes empruntées en vertu de la facilité (113,1 millions de dollars) ont été remboursées. En décembre 2022, la Société a prélevé 150,0 millions de dollars sous la forme d'acceptations bancaires afin de rembourser les débentures en circulation. Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt effectif sur le solde prélevé était de 6,3 %, incluant la marge applicable.

La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2022, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars) :

	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		
Exploitation	178 294	158 632
Éléments du fonds de roulement	(3 231)	(5 413)
Activités d'exploitation	175 063	153 219
Activités d'investissement	(133 739)	(115 056)
Activités de financement	(26 596)	(54 339)
Variation de la trésorerie liée aux activités poursuivies	14 729	(16 176)
Variation de la trésorerie liée aux activités abandonnées	65 733	(169 368)
Sortie de trésorerie à la déconsolidation d'Osisko Développement	(133 138)	-
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	27 527	(1 282)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(25 150)	186 826
Trésorerie au début de la période	115 698	302 524
Trésorerie à la fin de la période	90 548	115 698

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies en 2022 se sont élevés à 175,1 millions de dollars, comparativement à 153,2 millions de dollars en 2021. L'augmentation reflète les produits plus élevés découlant de la hausse des livraisons en 2022, les produits d'intérêts plus élevés et les charges financières plus basses, en partie contrebalancés par une hausse des autres charges d'exploitation.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation poursuivies en 2022 s'élevaient à 133,7 millions de dollars comparativement à 115,1 millions de dollars en 2021.

En 2022, Osisko a acquis des droits de redevances et de flux d'un montant de 151,7 millions de dollars, incluant 50,0 millions de dollars US (67,2 millions de dollars) pour une redevance de 0,6 % NSR (acquise par Osisko Bermuda) couvrant l'ensemble de la propriété Cascabel de 4 979 hectares, incluant le projet Alpala, 20,5 millions de dollars pour une redevance de 1 % NSR sur le projet cuprifère Marimaca et 27,5 millions de dollars pour un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic (lequel est exclu des activités poursuivies à l'état consolidé des flux de trésorerie puisque l'acquisition, par Osisko Bermuda, a été clôturée avant la déconsolidation d'Osisko Développement). Osisko a également acquis des placements d'un montant de 12,5 millions de dollars et a reçu un produit de 3,0 millions de dollars provenant du remboursement d'un effet à recevoir.

En 2021, Osisko avait acquis des droits de redevances et de flux d'un montant de 91,0 millions de dollars, incluant 32,6 millions de dollars pour un portefeuille de redevances comprenant certaines redevances sur le projet Spring Valley, 14,4 millions de dollars pour une redevance sur le projet West Kenya et 12,7 millions de dollars pour une redevance de 0,75 % NSR sur le projet Tocantinzinho. Osisko a également acquis des placements d'un montant de 35,4 millions de dollars et a reçu un produit de 11,4 millions de dollars provenant de la vente de placements et du remboursement d'un effet à recevoir.

Activités de financement

En 2022, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement poursuivies s'élevaient à 26,6 millions de dollars comparativement à 54,3 millions de dollars en 2021.

En 2022, Osisko a complété une offre publique par voie de prise ferme de 18 600 000 actions ordinaires au prix de 13,45 \$ US l'action ordinaire pour un produit brut global de 250,2 millions de dollars US (312,0 millions de dollars). Les frais de transaction payés se sont élevés à 13,9 millions de dollars, en incluant une commission de 4 % payée aux preneurs fermes. Osisko a également versé 37,9 millions de dollars en dividendes et a remboursé en avril 2022 les sommes empruntées en vertu de la facilité de crédit renouvelable pour un total de 113,1 millions de dollars. En décembre 2022, Osisko a remboursé ses débetures convertibles pour un montant de 300,0 millions de dollars, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et en prélevant 150,0 millions de dollars sur sa facilité de crédit

pour le montant résiduel (147,8 millions de dollars, après déduction de l'escompte sur les acceptations bancaires). Osisko a aussi acquis des actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 22,1 millions de dollars et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 4,4 millions de dollars.

En 2021, Osisko a remboursé une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et a prélevé le même montant sur sa facilité de crédit. Osisko a versé 32,5 millions de dollars en dividendes et a acquis des actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 30,8 millions de dollars. Osisko a également reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 14,5 millions de dollars.

Activités abandonnées

En 2022, les activités abandonnées ont généré des flux de trésorerie de 65,7 millions de dollars, incluant 245,8 millions de dollars générés dans le cadre des activités de financement, en partie contrebalancés par des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation de 65,1 millions de dollars et des flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement de 115,0 millions de dollars. La trésorerie générée par les activités de financement provenait d'un placement privé par voie de prise ferme et d'un placement privé sans intermédiaire. Les activités d'investissement réalisées par Osisko Développement avant la déconsolidation le 30 septembre 2022 étaient principalement liées à l'acquisition de Tintic et à des investissements dans des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sur la propriété aurifère Cariboo et le projet aurifère San Antonio.

En 2021, les activités abandonnées ont utilisé des flux de trésorerie de 169,4 millions de dollars, incluant 47,1 millions de dollars utilisés dans le cadre des activités d'exploitation et 157,0 millions de dollars utilisés dans le cadre des activités d'investissement, en partie contrebalancés par des flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement de 34,7 millions de dollars. Les activités d'investissement réalisées par Osisko Développement en 2021 étaient principalement liées à des investissements dans des intérêts miniers et des immobilisations corporelles sur la propriété aurifère Cariboo et le projet aurifère San Antonio.

Prévisions pour 2023 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2023

Osisko s'attend à ce que les OEO gagnées atteignent 95 000 à 105 000 en 2023 avec une marge monétaire moyenne de 93 %.

Les prévisions d'Osisko quant aux redevances et ententes de flux pour 2023 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles des partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Aux fins des prévisions pour 2023, les livraisons d'argent et de diamants et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 80:1. Les prévisions pour 2023 prévoient aussi la clôture du flux argentifère CSA au deuxième trimestre de 2023 avec une date d'effet au 1^{er} février 2023.

Perspectives sur 5 ans

Osisko s'attend à ce que son portefeuille génère entre 130 000 et 140 000 OEO en 2027. Ces perspectives supposent que la production aura débuté sur les projets San Antonio, Cariboo, Windfall et Back Forty. Cela suppose également que Mantos Blancos aura atteint sa capacité nominale à la suite de la récente expansion de ses activités, ainsi qu'une production accrue de certains autres exploitants qui ont annoncé des plans d'expansion. Par ailleurs, les perspectives supposent que la production du flux diamantifère Renard aura cessé d'ici 2027 (bien qu'il reste des opportunités de prolonger la durée de vie de la mine qui sont sous étude par l'exploitant), mais il est prévu que ces OEO seront largement remplacées par la production initiale provenant d'autres actifs.

Au-delà de ce profil de croissance, Osisko détient plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers sont étalés sur une plus grande période, ou sont moins précis. À mesure que les exploitants seront en mesure de présenter une vision plus précise pour ces actifs, Osisko pourra considérer les inclure dans ses perspectives à plus long terme.

Ces perspectives sur 5 ans sont basées sur les prévisions publiquement disponibles et les autres renseignements divulgués par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société et pourraient différer sensiblement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières

premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio du prix de l'or et de l'argent de 75 : 1.

Ces perspectives sur 5 ans remplacent les perspectives sur 5 ans publiées antérieurement en 2022, qui devraient être considérées comme ayant été retirées. Les investisseurs ne devraient pas utiliser ces perspectives sur 5 ans pour extrapoler les résultats prévus pour toute année donnée au cours de la période de 5 ans (de 2023 à 2027).

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous : (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
OEO ⁽²⁾	25 023	23 850	22 243	18 251	19 830	20 032	20 178	19 960
Trésorerie	90 548	300 542	449 283	449 450	115 698	151 945	254 963	320 630
Fonds de roulement	86 927	(5 691)	153 297	137 769	(193 350)	117 947	236 320	300 876
Total des actifs	1 996 301	2 135 607	2 923 434	2 892 715	2 370 622	2 390 325	2 410 727	2 435 861
Total de la dette à long terme	147 950	298 232	305 236	414 361	410 435	405 306	401 954	401 266
Capitaux propres	1 737 211	1 727 376	2 375 745	2 086 419	1 780 061	1 811 600	1 842 230	1 875 729
Produits ⁽³⁾	61 914	53 661	51 545	50 689	50 673	50 035	57 246	66 923
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ⁽³⁾	48 524	51 067	34 965	40 507	35 061	44 080	37 341	36 737
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts ⁽³⁾	3 000	275	384	520	(650)	-	-	(3 794)
Bénéfice net ⁽³⁾	22 408	28 014	18 059	16 804	21 230	25 590	16 341	13 464
Bénéfice net par action de base et dilué ⁽³⁾	0,12	0,15	0,11	0,10	0,13	0,15	0,10	0,08
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	184 265	184 839	185 316	166 926	166 807	167 924	167 895	167 253
- Dilué	184 682	185 850	185 630	167 278	167 073	168 220	168 291	167 711
Cours des actions à la clôture à la TSX	16,32	14,07	12,98	16,49	15,48	14,23	16,99	13,84
Cours des actions à la clôture à la NYSE	12,07	10,10	10,10	13,19	12,25	11,23	13,70	11,02
Cours des débentures à la clôture à la TSX ⁽⁴⁾								
OR.DB	s.o.	99,13	99,50	101,08	101,00	100,94	104,04	100,75
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 727	1 729	1 871	1 877	1 796	1 794	1 816	1 794
Taux de change à la clôture ⁽⁵⁾ (\$ US / \$ CA)	1,3544	1,3707	1,2886	1,2496	1,2678	1,2741	1,2394	1,2575

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

(2) Excluant les OEO découlant du flux diamantifère Renard au premier trimestre de 2022 et pour l'année 2021.

(3) Les données comparatives ont été retraitées afin de se conformer à la présentation actuelle en un seul secteur d'exploitation et des activités abandonnées (se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails). Les données présentées se rapportent uniquement aux activités poursuivies.

(4) Les débentures convertibles à 4 % d'Osisko sont présentées par tranche d'une valeur nominale de 100,00 \$. Les débentures ont été remboursées à l'échéance au 31 décembre 2022.

(5) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, Osisko a remboursé ses débentures convertibles pour un montant de 300,0 millions de dollars, en utilisant 150,0 millions de dollars de son solde de liquidités et en prélevant le solde sur sa facilité de crédit.

Au cours du troisième trimestre de 2022, Osisko a déconsolidé Osisko Développement. Se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, Osisko Développement a clôturé des financements par capitaux propres d'un montant global de 208,0 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission.

Au cours du premier trimestre de 2022, Osisko a clôturé un financement par capitaux propres par voie de prise ferme de 250,2 millions de dollars US. Au cours de la même période, Osisko Développement a clôturé un placement privé par voie de prise ferme et a émis un total de 9 525 850 unités pour un produit brut d'environ 42,4 millions de dollars, chaque unité étant composée d'une action ordinaire d'Osisko Développement et d'un bon de souscription d'action ordinaire.

Durant le premier trimestre de 2021, Osisko Développement a complété un financement d'actions accréditives pour un produit brut de 33,6 millions de dollars.

Résultats du quatrième trimestre

Sommaire des résultats financiers

- Produits provenant des redevances et des flux de 61,9 millions de dollars comparativement à 50,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021;
- Bénéfice brut de 43,1 millions de dollars comparativement à 34,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021;
- Bénéfice d'exploitation de 34,6 millions de dollars comparativement à 28,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021;
- Bénéfice net des activités poursuivies de 22,4 millions de dollars ou 0,12 \$ par action de base, comparativement à 21,2 millions de dollars ou 0,13 \$ par action de base au quatrième trimestre de 2021;
- Bénéfice ajusté⁶ de 34,9 millions de dollars ou 0,19 \$ par action de base⁶, comparativement à 23,8 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base au quatrième trimestre de 2021; et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 48,5 millions de dollars, comparativement à 35,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021.

Les produits tirés de redevances et de flux ont augmenté à 61,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 comparativement à 50,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison des livraisons et des paiements plus importants en vertu des ententes de redevances et de flux.

Le bénéfice brut a atteint 43,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 34,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Le coût des ventes et l'épuisement ont augmenté au quatrième trimestre de 2022 comparativement au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison d'une hausse des livraisons et de la répartition des ventes.

Au quatrième trimestre de 2022, la Société a généré un bénéfice d'exploitation de 34,6 millions de dollars comparativement à 28,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021.

Les charges G&A ont augmenté au quatrième trimestre de 2022 de 4,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 à 5,3 millions de dollars, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels.

Les frais de développement des affaires ont augmenté de 1,1 million de dollars au quatrième trimestre de 2021 à 1,5 million de dollars au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des activités accrues et de l'inflation générale des honoraires professionnels.

Au quatrième trimestre de 2022, la Société a généré un bénéfice net des activités poursuivies de 22,4 millions de dollars comparativement à 21,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Le bénéfice net plus élevé découle principalement du bénéfice brut plus élevé et de l'augmentation du produit d'intérêt, en partie compensés par une perte de change et une perte nette hors trésorerie sur placements (comparativement à un gain net hors trésorerie sur placements au quatrième trimestre de 2021).

Le bénéfice ajusté⁶ était plus élevé, à 34,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022, comparativement à 23,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et de l'augmentation du produit d'intérêt. Des détails sur les bénéfices ajustés sont fournis à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies au quatrième trimestre de 2022 étaient de 48,5 millions de dollars, comparativement à 35,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. L'augmentation reflète les produits plus élevés découlant de la hausse des livraisons au quatrième trimestre de 2022 et les produits d'intérêts plus élevés.

⁶ « Bénéfice ajusté » et « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars, sauf les montants par action) :

		Trois mois terminés les 31 décembre	
		2022	2021
		\$	\$
Produits	(a)	61 914	50 673
Coût des ventes	(b)	(4 732)	(3 646)
Épuisement	(c)	(14 045)	(12 264)
Bénéfice brut	(d)	43 137	34 763
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(5 254)	(4 704)
Développement des affaires	(f)	(1 491)	(1 130)
Dépréciation des droits de redevance		(1 818)	(650)
Bénéfice d'exploitation		34 574	28 279
Autres (charges) produits, montant net	(g)	(8 959)	461
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		25 615	28 740
Charge d'impôts sur le résultat	(h)	(3 207)	(7 507)
Bénéfice net des activités poursuivies		22 408	21 233
Perte nette des activités abandonnées	(i)	-	(56 456)
Bénéfice net (perte nette)		22 408	(35 223)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée		22 408	(21 184)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	(14 039)
Bénéfice net par action des activités poursuivies			
De base		0,12	0,13
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Itée			
De base		0,12	(0,13)

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 décembre					
	2022			2021		
	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once / carat (\$)	Onces/carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	2 361	16 019	37 823	2 270	13 697	31 125
Argent vendu	29	378 250	10 991	29	316 086	9 166
Diamants vendus ⁽ⁱ⁾	152	52 508	8 022	146	47 141	6 884
Autres (payés en trésorerie)	-	-	5 078	-	-	3 498
			<u>61 914</u>			<u>50 673</u>

(i) Les diamants ont été vendus par un agent pour Osisko à un prix de vente combiné de 152 \$ (112 \$ US) par carat au quatrième trimestre de 2022. Le prix de vente moyen comprend 9 065 carats accessoires vendus en dehors des ventes de diamants tout-venant à un prix moyen de 47 \$ (35 \$ US) par carat. En excluant les carats accessoires, 43 443 carats ont été vendus à un prix moyen de 174 \$ (129 \$ US) par carat au quatrième trimestre de 2022.

L'augmentation du nombre d'onces d'or et d'argent vendues, ainsi que du nombre de carats vendus au quatrième trimestre de 2022 reflète principalement les livraisons plus importantes en vertu des autres ententes de redevances et de flux.

- (b) Au quatrième trimestre de 2022, le coût des ventes s'est élevé à 4,7 millions de dollars comparativement à 3,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux et des diamants en vertu des ententes de flux et d'écoulement, ainsi que des frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres coûts liés aux métaux reçus en vertu des ententes de redevances. L'augmentation au quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement pour le quatrième trimestre de 2022 s'élevaient à 14,0 millions de dollars comparativement à 12,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2021. L'augmentation au quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable à la hausse des livraisons en vertu des ententes de redevances et de flux et la répartition des ventes.
- (d) La répartition de la marge monétaire⁷ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 décembre	
	2022	2021
	\$	\$
<u>Redevances</u>		
Produits	40 038	34 502
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(283)	(233)
Marge monétaire (en dollars)	39 755	34 269
Épuisement	(6 993)	(7 324)
Bénéfice brut	32 762	26 945
<u>Ententes de flux</u>		
Produits	21 876	16 171
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(4 449)	(3 413)
Marge monétaire (en dollars)	17 427	12 758
Épuisement	(7 052)	(4 940)
Bénéfice brut	10 375	7 818
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Total marge monétaire (en dollars)	57 182	47 027
Divisé par le total des produits	61 914	50 673
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	92,4 %	92,8 %
Total – Bénéfice brut	43 137	34 763

- (e) Les charges G&A ont augmenté au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de l'inflation générale des honoraires professionnels.
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des activités accrues et de l'inflation générale des honoraires professionnels.
- (g) Les autres charges nettes de 9,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 comprennent une perte de change de 2,9 millions de dollars, des charges financières de 5,4 millions de dollars, une perte nette sur placements de 2,2 millions de dollars, et un montant de 2,2 millions de dollars qui représente la quote-part du résultat d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêt de 3,7 millions de dollars.

Les autres produits nets de 0,5 million de dollars au quatrième trimestre de 2021 comprennent un gain net sur les placements de 6,2 millions de dollars (augmentation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net) et un produit d'intérêt de 1,1 million de dollars, en partie contrebalancés par des charges financières de 6,0 millions de dollars et un montant de 0,9 million de dollars qui représente la quote-part du résultat d'entreprises associées.

⁷ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS et sans définition standard selon les normes IFRS. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

- (h) Le taux d'imposition effectif se rapportant aux activités poursuivies pour le quatrième trimestre de 2022 était de 12,5 % comparativement à 26,1 % au quatrième trimestre de 2021. Le taux d'imposition statutaire était de 26,5 % en 2022 et 2021. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont les autres bénéfices non imposables, les autres charges non déductibles et les revenus imposables à un taux plus bas. Des impôts en trésorerie de 0,3 million de dollars ont été payés au quatrième trimestre de 2021 comparativement à un remboursement de 0,2 million de dollars reçu au quatrième trimestre de 2022; ces montants étaient reliés à des impôts sur des redevances gagnées à l'étranger.
- (i) La perte nette des activités abandonnées est liée aux activités d'Osisko Développement. Se reporter aussi à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.

Information sectorielle

Avant la déconsolidation d'Osisko Développement le 30 septembre 2022 (se reporter à la rubrique *Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées* du présent rapport de gestion), le président et chef de la direction organisait et gérait les activités en deux secteurs d'exploitation : (i) l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts et (ii) l'exploration, l'évaluation et le développement de projets miniers. Suivant la déconsolidation d'Osisko Développement et la cession réputée du secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers, le président et chef de la direction organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances sur métaux précieux et d'autres redevances, flux et autres intérêts. Tous les actifs, les passifs, les produits et les charges, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux et de diamants reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des juridictions suivantes (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022						
Redevances	140 488	1 257	69	2 252	-	144 066
Ententes de flux	39 701	23 948	892	-	9 202	73 743
	180 189	25 205	961	2 252	9 202	217 809
2021						
Redevances	134 544	1 112	6	4 617	-	140 279
Ententes de flux	27 624	20 284	1 548	-	9 877	59 333
Ententes d'écoulement	25 265	-	-	-	-	25 265
	187 433	21 396	1 554	4 617	9 877	224 877

(i) 91 % des produits en Amérique du Nord ont été générés au Canada en 2022 (83 % en 2021).

En 2022, trois droits de redevance ou flux de métaux ont généré des produits de 132,3 millions de dollars (122,4 millions de dollars en 2021), ce qui représente 61 % des produits (61 % des produits en 2021, en excluant les produits générés dans le cadre d'ententes d'écoulement), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 78,8 millions de dollars (81,3 millions de dollars en 2021).

En 2022, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 85 % et 14 % des produits, respectivement. En 2021, les produits tirés des métaux précieux et des diamants représentaient 89 % et 9 % des produits, respectivement (87 % et 11 % en excluant les ententes d'écoulement, respectivement).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par juridiction, au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2022							
Redevances	664 985	157 552	17 345	24 228	-	14 965	879 075
Ententes de flux	225 517	177 853	-	-	30 203	51 017	484 590
Ententes d'écoulement	-	-	9 572	-	5 016	-	14 588
	890 502	335 405	26 917	24 228	35 219	65 982	1 378 253
31 décembre 2021							
Redevances	595 931	57 673	13 742	20 453	-	15 215	703 014
Ententes de flux	185 031	173 773	-	-	28 272	51 055	438 131
Ententes d'écoulement	-	-	8 960	-	4 696	-	13 656
	780 962	231 446	22 702	20 453	32 968	66 270	1 154 801

(i) 81 % des intérêts nets en Amérique du Nord étaient situés au Canada au 31 décembre 2022 (82 % au 31 décembre 2021).

Transactions entre parties liées

En 2022, des produits d'intérêts de 4,2 millions de dollars ont été comptabilisés sur des effets à recevoir d'entreprises associées (3,6 millions de dollars en 2021). Au 31 décembre 2022, des intérêts à recevoir d'entreprises associées de 8,0 millions de dollars étaient inclus dans les sommes à recevoir (4,6 millions de dollars au 31 décembre 2021). Les prêts, les effets à recevoir et les instruments convertibles des parties liées s'élevaient à 30,9 millions de dollars au 31 décembre 2022 (42,3 millions de dollars au 31 décembre 2021) et étaient inclus dans les autres placements aux bilans consolidés. En date du 31 décembre 2022, Osisko agit en tant que garant envers une compagnie d'assurance qui a émis des obligations environnementales aux autorités gouvernementales au nom d'Osisko Développement, pour un montant d'environ 17,9 millions de dollars.

En janvier 2023, le billet convertible garanti de premier rang de 17,6 millions de dollars détenu auprès de Ressources Falco Itée a été modifié. L'intérêt cumulé à recevoir de 2,8 millions de dollars a été capitalisé au montant de capital du billet, le taux d'intérêt a été augmenté de 7 % à 8 % par année, le prix de conversion a été réduit de 0,55 \$ à 0,50 \$ par action ordinaire et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2024. De plus, la Société peut appliquer le prêt ou une portion du prêt en réduction des futurs paiements en vertu du flux (se reporter à la rubrique *Obligations et engagements contractuels* du présent rapport de gestion).

D'autres transactions avec des parties liées sont décrites aux rubriques *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts*, *Placements en capitaux propres* et *Obligations et engagements contractuels*.

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des conventions de redevances et des ententes de flux

Au 31 décembre 2022, la Société avait des engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux, comme indiqué dans le tableau suivant. La Société a l'intention d'honorer ces engagements en utilisant son solde de liquidités, les flux de trésorerie qui seront générés de ses activités d'exploitation et/ou en procédant à un prélèvement sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Aquila Resources Inc.	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 millions \$ US 25,0 millions \$ US	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
Ressources Falco Itée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 millions \$ 60,0 millions \$ 40,0 millions \$ (optionnel)	Réception, d'une tierce partie, de toutes les approbations importantes nécessaires, des autorisations, des droits de passage, des droits de surface de la propriété et de tous les permis importants requis pour la construction, d'une décision positive quant à la construction et de la levée d'un minimum de 100,0 millions de dollars dans un financement ne générant pas de dette. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion d'Osisko, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
Metals Acquisition Corp. ⁽ⁱ⁾	Mine CSA (flux argentifère)	75,0 millions \$ US	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.
Metals Acquisition Corp. ⁽ⁱ⁾	Mine CSA (flux cuprifère)	Jusqu'à 75,0 millions \$ US	Clôture de la transaction d'acquisition de la mine CSA par MAC.

(i) Se reporter à la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails sur les transactions proposées.

Ententes d'écoulement et ententes de flux

Le tableau suivant résume les principaux engagements de paiements pour l'or, l'argent et les diamants à l'égard desquels Osisko a des droits contractuels en vertu des ententes d'achat de métaux précieux et de diamants associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée			Paiement en trésorerie par once/carat (\$ US)			Durée de l'entente	Date de l'entente
	Or	Argent	Diamants	Or	Argent	Diamants		
Amulsar – flux ^{(1),(6)}	4,22 %	62,5 %		400 \$	4 \$		40 ans	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Amulsar – entente d'écoulement ^{(2),(6)}	81,91 %			Selon la période de cotation			Jusqu'à la livraison de 2 110 425 onces Au	Novembre 2015 Modifiée en janv. 2019
Back Forty – flux ⁽³⁾	18,5 %	85 %		30 % du prix au comptant (600 \$ max)	4 \$		Durée de vie de la mine	Mars 2015 (argent) Nov. 2017 (or) Modifiée en déc. 2021
Gibraltar – flux ⁽⁴⁾		75 %			nul		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en avril 2020
Mantos Blancos – flux ⁽⁵⁾		100 %			8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Renard – flux			9,6 %			Le moindre entre 40 % du prix de vente ou 40 \$	40 ans	Juillet 2014 Modifiée en octobre 2018
San Antonio – flux	15 %	15 %		15 % du prix au comptant	15 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Novembre 2020
Sasa – flux ⁽⁶⁾		100 %			6,21 \$		40 ans	Novembre 2015
Tintic – flux ⁽⁷⁾	2,5 %	2,5 %		25 % du prix au comptant	25 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2022

- (1) Le flux est plafonné à des livraisons de 89 034 onces d'or et de 434 093 onces d'argent. Sujet à plusieurs options de rachat ou de réduction du flux : 50 % pour 34,4 millions de dollars US et 31,3 millions de dollars US respectivement aux 2^e et 3^e anniversaires de la production commerciale.
- (2) Le pourcentage de l'entente d'écoulement augmentera à 84,87 % si l'exploitant décide de réduire le flux aurifère comme mentionné ci-dessus. L'entente d'écoulement d'Amulsar s'applique aux ventes visant les premières 2 110 425 onces d'or affiné, dont 1 853 751 onces sont attribuables à Osisko Bermuda (déduction faite des onces livrées en vertu de l'entente de flux Amulsar).
- (3) Le flux d'or sera réduit à 9,25 % après la livraison de 105 000 onces d'or.
- (4) Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco, ce qui représente 75 % de la production de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées, et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. En date du 30 septembre 2022, un total de 1,0 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (5) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 30 septembre 2022, un total de 3,4 millions d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (6) Indexation de 3 % ou correspondant à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») appliquée au prix par once après 2016.
- (7) Flux de 2,5 % de tous les métaux produits, jusqu'à ce que 27 150 onces d'or affiné aient été livrées, et par la suite, un flux de 2,0 % de tous les métaux produits.
- (8) En décembre 2019, Lydian International Limited, propriétaire du projet Amulsar, a obtenu une protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. En juillet 2020, Osisko est devenue actionnaire de Lydian à la suite d'une transaction d'offre d'achat sans comptant (35,98 % au 31 décembre 2022).

Passifs financiers

Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

	Au 31 décembre 2022						
	Montants total à payer	Échéances	Paiements annuels estimatifs				
			2023	2024	2025	2026	
	\$		\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable ⁽ⁱ⁾	191 059	29 septembre 2026	10 949	10 949	10 949	158 212	-
Obligations locatives	9 999	31 décembre 2029	1 408	1 432	1 432	1 432	4 295
	<u>201 058</u>		<u>12 357</u>	<u>12 381</u>	<u>12 381</u>	<u>159 644</u>	<u>4 295</u>

(i) L'intérêt payable est basé sur les taux d'intérêt en date du 31 décembre 2022.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 23 février 2023, 184 187 995 actions ordinaires et 3 359 062 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Évènement postérieur au 31 décembre 2022

Dividende

Le 23 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 14 avril 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2023.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait soupeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle d'Osisko et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et au U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et du *U.S. Securities Exchange Act of 1934*, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et au Règlement 13a-15(b) du *Exchange Act*, la Société a procédé à une évaluation, sous la supervision et avec la participation de la direction, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, de l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des CPDI de la Société au 31 décembre 2022. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et la mise en œuvre des CPDI étaient efficaces au 31 décembre 2022.

Lors de la conception et de l'évaluation de CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont également évalué l'efficacité des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux règlements 13a-15 et 15 d-15 du *Exchange Act* selon le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO ») de la Commission Treadway. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CIIF de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2022.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Le cabinet d'experts-comptables indépendant de la Société, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et a fourni un rapport d'audit daté du 23 février 2023 sur les CIIF de la Société en se basant sur le cadre et les critères établis dans le « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » publié par le COSO de la Commission Treadway.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les principales conventions comptables d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, à l'exception de l'adoption des modifications à la norme IAS 16, laquelle est décrite ci-dessous.

Modifications à IAS 16, Immobilisations corporelles

L'IASB a apporté des modifications à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, qui entrent en vigueur pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Le produit de la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant soit disponible pour utilisation devra être comptabilisé dans le résultat net, ainsi que les coûts de production de ces éléments. Les sociétés doivent donc distinguer les coûts associés à la production et la vente d'éléments avant que la composante des immobilisations corporelles s'y rapportant (les produits de préproduction) soit disponible pour utilisation et les coûts engagés pour rendre la composante des immobilisations corporelles disponible pour son utilisation prévue. Pour la vente d'éléments qui ne font pas partie des activités ordinaires d'une société, les modifications exigent que les produits de la vente et les coûts de production s'y rapportant soient comptabilisés séparément au résultat net et que les rubriques où ces produits et ces coûts sont inclus soient spécifiées à l'état du résultat global. Une entité applique les modifications de façon rétrospective uniquement pour les immobilisations corporelles qui ont été amenées à l'emplacement et dans la condition requise pour leur utilisation de la façon prévue par la direction à l'ouverture ou après l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers où l'entité applique les modifications pour la première fois.

La Société a adopté les modifications à la norme IAS 16 le 1^{er} janvier 2022 et les a appliquées de façon rétrospective. Les impacts de l'adoption touchaient uniquement les activités d'Osisko Développement, qui ont été déconsolidées au 30 septembre 2022 et présentées dans les activités abandonnées. Par conséquent, les impacts de l'adoption ne sont reflétés que dans certaines notes aux états financiers consolidés et sont considérés négligeables.

Déconsolidation d'Osisko Développement et activités abandonnées

Le 30 septembre 2022, Osisko détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement. À compter du 30 septembre 2022, suite à certains changements effectués à l'accord d'investissement d'Osisko avec Osisko Développement, Osisko a cessé de consolider Osisko Développement, la direction ayant déterminé qu'Osisko n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement. Immédiatement après, la direction a déterminé qu'elle était en mesure d'exercer une influence notable sur Osisko Développement et a par la suite comptabilisé son investissement comme une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, Osisko a déconsolidé Osisko Développement le 30 septembre 2022 et a commencé à comptabiliser son investissement dans Osisko Développement selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 30 septembre 2022, la Société a décomptabilisé les actifs et les passifs d'Osisko Développement de son bilan consolidé, a comptabilisé sa participation dans Osisko Développement à sa juste valeur en tant que placement dans une entreprise associée pour un montant de 207,0 millions de dollars, a reconnu des redevances et des droits de flux de métaux sur les actifs détenus par Osisko Développement pour un montant de 122,1 millions de dollars (ces actifs étaient éliminés lors de la consolidation avant la perte de contrôle) et a reconnu une perte nette hors trésorerie sur déconsolidation de 140,9 millions de dollars. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'Osisko Développement ont été consolidés dans les états financiers de la Société jusqu'au 30 septembre 2022.

Les tableaux suivants résument l'information financière concernant Osisko Développement au 30 septembre 2022, immédiatement avant la déconsolidation. Les montants divulgués (en milliers de dollars) sont présentés avant les ajustements intersociétés :

Bilans consolidés résumés

	Au 30 septembre 2022
	\$
Actifs courants	168 092
Passifs courants	(51 330)
Actifs nets courants	116 762
Actifs non courants	902 768
Passifs non courants	(105 757)
Actifs nets non courants	797 011
Total des actifs nets	913 773
Cumul des autres éléments du résultat global	(515)
Participations ne donnant pas le contrôle	(443 295)

Les activités d'Osisko Développement correspondaient à l'un des deux secteurs d'exploitation distincts de la Société, nommément le secteur de l'exploration, de l'évaluation et du développement de projets miniers. Ce secteur a été considéré comme ayant été cédé et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées. Le tableau suivant résume l'information concernant les résultats d'exploitation inclus dans les activités abandonnées aux états consolidés des résultats pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars). Les montants divulgués sont présentés avant les ajustements intersociétés

	Trois mois terminés les		Exercices terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :				
Perte nette sur déconsolidation	-	-	(140 910)	-
Résultats des activités abandonnées :				
Produits	-	2 594	44 820	7 275
Dépréciation d'actifs ^{(i),(ii),(iii),(iv)}	-	(47 801)	(81 000)	(121 600)
Autres charges, montant net	-	(17 526)	(89 895)	(31 948)
Perte nette avant les impôts sur le résultat	-	(62 733)	(126 075)	(146 273)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat différés	-	6 277	(1 490)	12 971
Perte nette	-	(56 456)	(127 565)	(133 302)
Perte nette des activités abandonnées	-	(56 456)	(268 475)	(133 302)
Perte nette par action des activités abandonnées				
De base et diluée	-	(0,34)	(1,50)	(0,80)

(i) En 2022, les conditions récentes sur les marchés, les pressions sur les coûts subies par l'industrie et le contexte inflationniste actuel ont été considérés comme des indicateurs de dépréciation, entre autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction d'Osisko Développement a procédé à un test de dépréciation de tous ses projets au 30 septembre 2022. Le test de dépréciation a entraîné une charge de dépréciation de 81,0 millions de dollars à l'égard du projet aurifère San Antonio durant les trois mois terminés le 30 septembre 2022. Le 30 septembre 2022, le projet aurifère San Antonio a été ramené à sa valeur recouvrable de 35,0 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et un taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

(ii) En mars 2021, le traitement de minerai a débuté sur le projet Bonanza Ledge Phase 2. En raison de problèmes opérationnels survenus durant le deuxième trimestre de 2021, il a été déterminé que les coûts de production et les dépenses en immobilisations totales pour le projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés qu'initialement prévus. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 juin 2021. À la suite de ce test de dépréciation, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 36,1 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 juin 2021. Le 30 juin 2021, le projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramené à sa valeur recouvrable de 12,4 millions de dollars, laquelle a été déterminée comme étant la valeur à l'usage en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen par once de 1 797 \$ US, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet avait une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois.

- (iii) En septembre 2021, en raison des problèmes opérationnels qui se sont poursuivis, il a été déterminé que les dépenses en immobilisations et les coûts de production totaux relatifs au projet Bonanza Ledge Phase 2 seraient plus élevés que les revenus totaux qui devraient être générés sur la durée de vie résiduelle du projet. Ces facteurs ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 30 septembre 2021. À la suite de ce test de dépréciation, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 22,4 millions de dollars à l'égard du projet Bonanza Ledge Phase 2 durant les trois mois terminés le 30 septembre 2021.

Le 30 septembre 2021, la valeur comptable nette du projet Bonanza Ledge Phase 2 a été ramenée à zéro puisqu'il a été estimé que la valeur comptable nette ne serait pas recouverte des profits nets qui devraient être générés de la vente de métaux précieux. La valeur recouvrable a été déterminée comme étant la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la vente de l'or issu du projet Bonanza Ledge Phase 2 sur la durée de vie estimative de la mine, en se basant sur un prix de l'or moyen de 1 787 \$ US par once, la teneur moyenne en or et le taux de récupération moyen sur la durée de vie résiduelle de la mine. Aucun taux d'actualisation n'a été appliqué puisque le projet avait une durée de vie résiduelle plutôt courte, d'environ 18 mois. La valeur du projet sera maintenue à zéro, et toute charge d'exploitation qui excède les revenus a été comptabilisée dans la *perte nette des activités abandonnées* aux états des résultats à compter du 1^{er} octobre 2022.

- (iv) En décembre 2021, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation de 42,7 millions de dollars (34,6 millions de dollars après impôt) à l'égard de propriétés d'exploration et d'évaluation, incluant les propriétés de la Baie James et le projet de zinc Coulon au Canada. Osisko Développement a déterminé qu'aucune autre dépense d'exploration et d'évaluation n'était prévue sur ces propriétés à court terme et qu'il était peu probable que la valeur comptable de ces actifs soit récupérée par la vente de ces propriétés à l'époque. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021. Par conséquent, la valeur de ces propriétés a été ramenée à zéro au 31 décembre 2021.

Acquisition de Tintic par Osisko Développement

En mai 2022, Osisko Développement a complété l'acquisition de Tintic Consolidated Metals LLC, détenteur de la propriété Trixie et de claims miniers couvrant plus de 17 000 acres (dont plus de 14 200 acres concédées par lettres patentes) dans le district minier historique de Tintic au centre de l'Utah.

Selon les modalités de la transaction Tintic, Osisko Développement a financé l'acquisition par l'entremise de :

- (i) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement;
- (ii) paiements en espèces totalisant environ 58,7 millions de dollars US (74,7 millions de dollars);
- (iii) l'émission de redevances totalisant 2 % NSR, assorties d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement, pouvant être exercé dans un délai de cinq ans;
- (iv) 12,5 millions de dollars US en paiements différés (15,9 millions de dollars); et
- (v) l'octroi de certains autres paiements éventuels, droits et obligations.

Les frais de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les dépenses générales et administratives et se sont élevés à environ 4,7 millions de dollars. La contrepartie totale payée s'élève à environ 156,6 millions de dollars US (199,5 millions de dollars).

À la date de publication, Osisko Développement n'avait pas finalisé la répartition du prix d'acquisition aux actifs nets identifiables de Tintic. Certaines informations visant à confirmer la juste valeur de certains actifs, principalement les intérêts miniers et les immobilisations corporelles, les actifs d'exploration et d'évaluation, la juste valeur de certains passifs et le passif d'impôts sur le résultat différés, n'avaient pas encore été obtenues ou confirmées.

Le tableau ci-dessous présente la répartition provisoire du prix d'acquisition au meilleur des connaissances d'Osisko Développement à l'heure actuelle (en milliers de dollars) :

Contrepartie payée	\$
Émission de 12 049 449 actions ordinaires d'Osisko Développement ⁽ⁱ⁾	109 656
Trésorerie	63 881
Instruments convertibles ⁽ⁱⁱ⁾	10 827
Juste valeur de la contrepartie différée de 12,5 millions de dollars US (15,9 millions de dollars)	13 414
Juste valeur des autres paiements éventuels, droits et obligations	1 695
	<u>199 473</u>
Actifs nets acquis	\$
Actifs courants	2 705
Actifs miniers et immobilisations corporelles	182 229
Exploration et évaluation	38 588
Autres actifs non courants	1 735
Passifs courants	(1 322)
Passifs non courants	(4 925)
Passif d'impôts sur le résultat différés	(19 457)
	<u>199 473</u>

(i) Avant le regroupement d'actions.

(ii) Correspond aux instruments convertibles totalisant 8,5 millions de dollars US (10,8 millions de dollars) émis aux vendeurs avant la clôture de la transaction Tintic, lesquels étaient inclus dans le prix d'acquisition.

Si des changements sont apportés lors de la répartition finale du prix d'acquisition par Osisko Développement, ces changements devront être reflétés dans la répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessus et dans les postes liés à la déconsolidation qui y sont associés..

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations et hypothèses comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web d'Osisko au www.osiskogr.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Guy Desharnais, Ph. D., géo, lequel est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures de performance dans le présent rapport de gestion qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS, dont : (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée), et (iii) le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS a pour but de fournir des renseignements supplémentaires et ces mesures ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux IFRS. Ces mesures ne sont pas nécessairement représentatives du bénéfice d'exploitation ni des flux de trésorerie d'exploitation tels que déterminés en vertu des IFRS. Puisque les activités d'Osisko se rapportent principalement aux métaux précieux, la Société présente les marges monétaires et les bénéfices ajustés puisqu'elle est d'avis que certains investisseurs utilisent ces éléments, ainsi que les mesures déterminées conformément aux IFRS, pour évaluer la performance de la Société comparativement à d'autres sociétés du secteur minier des métaux précieux, qui présentent leurs résultats d'une manière similaire. Toutefois, d'autres sociétés pourraient calculer ces mesures non conformes aux IFRS différemment.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) correspond aux produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) correspond à la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits. Un rapprochement de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) est présenté à la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté (perte ajustée) et bénéfice ajusté (perte ajustée) par action de base

Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) est défini comme le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) pour tenir compte de certains éléments : le gain (la perte) de change, les dépréciations d'actifs (incluant la dépréciation des actifs financiers et des placements dans des entreprises associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part du résultat d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les frais de transaction, ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les gains (pertes) hors caisse. Le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté (la perte ajustée) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés les		Exercices terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net des activités poursuivies	22 408	21 233	85 285	76 627
Ajustements :				
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	1 818	650	1 818	2 938
Dépréciation des placements	1 181	-	2 361	2 112
Perte (gain) de change	2 822	4	(19 907)	186
Perte latente nette (gain latent net) sur placements	1 024	(6 143)	13 196	(14 403)
Quote-part du résultat d'entreprises associées	2 246	883	1 863	2 246
Charges d'impôts sur le résultat différés	3 427	7 181	26 688	24 695
Bénéfice ajusté	34 926	23 808	111 304	94 401
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	184 265	167 924	180 398	167 786
Bénéfice ajusté par action de base	0,19	0,14	0,62	0,56

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* » et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, de telle sorte que les résultats réels pourraient être sensiblement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances, les flux, les ententes d'écoulement et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes d'attribution des licences et permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le développement rapide, l'obtention de permis, la construction, le lancement de la production, l'accroissement des activités (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; le dénouement défavorable des défis ou des litiges relatifs à l'obtention de titres, de permis ou de licence liés aux propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt ou des droits d'Osisko à ce sujet; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris la conversion des ressources en réserves et la capacité de remplacer les ressources; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés, l'intégration des actifs acquis, les mesures des différents gouvernements face à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces mesures et l'impact possible de la COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko et l'impact de l'instabilité internationale sur l'économie mondiale. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production); l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en phase de production); l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales par les propriétaires et les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt; les revenus de la Société et les actifs liés au statut SPEP; l'intégration des actifs acquis; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes

s'avéreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait donc pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Osisko se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Osisko a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties au S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

(signé) Sandeep Singh

Sandeep Singh
Président et chef de la direction

23 février 2023

Informations sur la Société

Redevances Aurifères Osisko Itée
1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com
Site Web : www.osiskogr.com

Osisko Bermuda Limited
Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Téléphone : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, directeur général

Administrateurs

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Joanne Ferstman, administratrice en chef
L'honorable John R. Baird
Edie Hofmeister
William Murray John
Robert Krmarov
Pierre Labbé
Candace MacGibbon
Charles E. Page
Sandeep Singh

Dirigeants

Sean Roosen, président exécutif du conseil
Sandeep Singh, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et
secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef
de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, relations avec les investisseurs

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l.